

ANNEE 1989

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

N° 259

VIIème LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 1989

COMPTE RENDU IN-EXTENSO

SEANCE DU DIMANCHE 04 JUIN 1989

SOMMAIRE

1 - Membres du Gouvernement présents	1
2 - Ouverture de la Séance	1
3 - Projet de Budget du Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat	1
4 - Suspension de la Séance	109
5 - Reprise de la Séance	110

.../...

6 - Projet de Budget du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	110
7 - Fin de la Séance	177

SECRETAIRES ELUS :

PRESIDENCE DE :

Matin :

M. Bara DIOUF
Mme Seynabou SARR Cissé

M. Moussa DIALLO
Vice-Président

Après-midi :

M. Bara DIOUF
M. Babacar SALL

M. Papa Alioune NDAO
Vice-président

- 1 -

MEMBRES DU GOUVERNEMENTS PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

MM. Famara Ibrahima SAGNA, Ministre du Développement Industriel et de l'Artisanat ;

Amadou Abbas BA, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat ;

Farba LO, Ministre délégué auprès du Président de la République chargé des Relations avec les Assemblées ;

Moussa TOURE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances.

- 2 -

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

- 3 -

PROJET DE BUDGET DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET DE L'ARTISANAT

Monsieur le président

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget du Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat.

Jé vous prie de vous reporter à la page 130.

La parole est à Monsieur Modou AMAR, Rapporteur général de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

./.

Monsieur Modou AMAR

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Chers Collègues,

Le projet de budget du Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat a été arrêté, pour l'exercice 1989-1990, à la somme de 858.366.000 frs pour la gestion 1989-1990, contre 750.770.000 frs pour la gestion en cours, soit une augmentation de 107.596.000 frs en valeur absolue et 14,38 % en valeur relative. Cette augmentation procède de la réévaluation, en hausse, des services votés pour l'ensemble des chapitres.

Par nature de dépenses, le projet de budget se présente ainsi qu'il suit :

Au chapitre 441, dépenses de personnel, les crédits passent de 204.962.000 frs (1988-1989), à 242.211.000 frs 1989-1990, soit une augmentation de 37.249.000 frs en valeur absolue, suite à la réévaluation des services votés et à la création de structures nouvelles.

Au chapitre 442, dépenses de matériel, les crédits passent de 78.109.000 frs pour la gestion en cours, à 92.956.000 frs pour la gestion 1989-1990, soit un accroissement de 14.847.000 frs en valeur absolue, produit du solde de la réévaluation des services votés et de la ponction de 10 % opérée sur les crédits de fonctionnement, à l'exclusion des dépenses permanentes.

Au chapitre 444, dépenses de transfert, les crédits passent de 467.699.000 frs pour la gestion en cours, à 523.199.000 frs pour l'exercice 1989-1990, soit une augmentation de 55.500.000 frs, résultant de la consolidation de la rallonge reçue par l'Institut de Technologie Alimentaire, au titre de la gestion 1988-1989.

Votre Commission des Finances et des Affaires économiques a entendu le rapport fait au nom de la Commission du Plan, de la Coopération, de l'Industrie et des Mines.

Puis, elle a posé de nombreuses questions.

1°) Libéralisation des échanges

Le Sénégal a opté, depuis trois ans, pour la libéralisation des échanges, en déprotégeant les industries nationales, à l'exception de quelques branches. Cette situation de concurrence a plongé certains industriels dans un état de choc. Des pans entiers de notre tissu industriel s'effondrent, entraînant des pertes d'emploi. Cette démarche s'accompagne d'une politique d'ajustement structurel qui limite les recrutements publics, réduit les moyens d'intervention de l'Etat et la consommation des administrations.

Devant une telle situation, quelles mesures envisage de prendre le Ministre pour relancer la production industrielle, ont demandé vos Commissaires.

Le Ministre, dans sa réponse, a indiqué que l'impact de la libéralisation sur les industries est apparemment négatif du point de vue des opérateurs économiques et de certains spécialistes. Ce constat global cache, en fait, beaucoup d'éléments positifs. Des études sont entreprises pour voir si réellement les effets positifs compensent les effets négatifs. Ce qui est certain a ajouté le Ministre, c'est l'apparition d'effets pervers qu'il faut gérer pour ajuster la trajectoire de la Nouvelle Politique Industrielle.

La Nouvelle Politique Industrielle est bâtie sur des prémices qui avaient conduit à la détermination d'une stratégie exécutée avec conviction et courage. Les mesures d'accompagnement ont été prises pour que cette nouvelle politique soit une percée économique. Cet objectif n'a pas été totalement atteint, en raison de l'apparition d'effets pervers qu'il faut maintenant corriger. Tous les départements techniques concernés par les mécanismes de la Nouvelle Politique Industrielle, sont d'avis qu'il faut réajuster le tir tout en gardant le cap.

2°) L'insertion des techniciens rapatriés de Mauritanie

Certains de vos Commissaires ont constaté que la plupart des sénégalais, revenus de Mauritanie, travaillaient dans les secteurs de l'Industrie et de l'Artisanat, dans leur pays d'accueil. Le Sénégal s'enrichit en retrouvant ces compétences. Les Commissaires ont interpellé le Ministre sur les mesures qu'il envisage de faire prendre pour assurer l'insertion de ces techniciens et artisans.

Mon département est membre de la cellule de crise créée au sein du Ministère du Commerce, dira le Ministre. Tous les problèmes concernant nos compatriotes travailleurs, en provenance de la Mauritanie, seront traités au niveau de cette structure. Nous sommes, pour le moment, au stade de la réflexion, pour arrêter les dispositions que le gouvernement compte prendre afin de résoudre ce problème d'insertion de nos compatriotes rentrés de MAURITANIE.

3°) Programme promotionnel des artisans

Les chambres des métiers manquent de moyens, la subvention, qui leur est allouée, baisse d'année en année, leurs perspectives sont mal dégagées. Existe-t-il un programme promotionnel de l'artisanat sénégalais, se sont demandé vos Commissaires.

Le problème des chambres des métier se pose à deux niveaux, a indiqué le Ministre :

a) Leur universalité : l'immense majorité des artisans restent en dehors des chambres des métiers qui sont animées par des oligarchies fermées, constituées, le plus souvent, par les têtes avancées de la filière artisanale.

Ces oligarchies agissent au nom de tous les artisans, sans souvent se référer à la base. Par le système de cooptation, en vigueur, les adhésions sont filtrées. Il faut donc améliorer les règles du jeu, a dit le Ministre, pour élargir la représentativité des chambres des métiers.

b) Les moyens : Ces chambres ferées ne disposent pas de moyens d'action suffisants. Il faut donc leur trouver, a indiqué le Ministre, une assiette de revenus plus large, avec de bons programmes d'action assortis de crédits. Ce sont ces deux problèmes que le gouvernement doit résoudre pour promouvoir l'artisanat sénégalais.

4°) Electrification rurale

La promotion du paysanat sénégalais passe par l'électrification rurale. La SENELEC, avec ses réflexes de commerçant, ne peut résoudre ce problème social. C'est pourquoi, vos Commissaires ont suggéré, au Ministre de concevoir un plan national d'électrification rurale et de rechercher son financement avec l'aide du Ministre du Plan et de la Coopération.

Dans sa réponse, le Ministre dira que l'électrification rurale constitue une préoccupation majeure du Chef de l'Etat et de son Gouvernement. La NOUVELLE POLITIQUE Agricole poursuit comme objectif la promotion sociale du producteur. Ce qui implique l'amélioration de son habitat grâce à la génération de revenus tirés des activités agricoles.

Pour réaliser cette électrification rurale, le gouvernement actionne trois sources de financement :

a) Le fonds de préférence qui sert à répondre à des besoins ponctuels, non programmés, et de dimension modeste.

b) Le fonds national de l'énergie qui intervient au profit des collectivités rurales et urbaines.

c) Les sources extérieures auxquelles le gouvernement adresse ses requêtes de financement pour couvrir les besoins identifiés et programmés. Ces plans sont élaborés avec l'assistance de la SENELEC qui a un volet "Service public" dans sa mission. Les procédures de ces circuits sont longues et les moyens ne répondent pas à l'appel des besoins.

Nous restons attentifs et vigilants, a conclu le Ministre.

5°) Inégalités régionales en matière d'industrialisation

Les inégalités régionales en matière d'industrialisation s'aggravent au détriment des régions périphériques, ont constaté certains Commissaires. Quelles sont les mesures envisagées par votre département pour effacer ce déséquilibre, ont demandé ces Commissaires au Ministre.

En réponse à cette question, le Ministre indiquera que pour inciter les investisseurs à s'installer dans les régions, le code des investissements de 1987 accorde, aux entreprises qui s'installent en périphérie, des conditions très avantageuses par rapport aux sociétés de Dakar. La morosité de l'économie mondiale explique certainement en partie, que cette incitation n'ait pas entraîné l'engouement recherché.

Le Ministre a également rappelé que la Nouvelle Politique Industrielle a, parmi ses objectifs, la transformation des domaines industriels en centres de promotion des investissements, pour convaincre les investisseurs à profiter des facilités offertes dans tous les domaines.

C'est un problème difficile qui n'a pas échappé à la vigilance du gouvernement.

6°) Les difficultés de fonctionnement de certaines industries régionales

a) La SOTEXKA

La SOTEXKA -Louga-Kaolack, avait soulevé beaucoup d'espoirs dans le domaine de l'emploi. Un an après son démarrage, des problèmes semblent surgir pour gripper son fonctionnement. Cette situation inquiète les autorités politiques des deux régions concernées. Qu'en est-il exactement se sont demandé certains de vos Commissaires.

En réponse, le Ministre a rappelé quela SOTEXKA a démarré ses activités depuis la fin du premier trimestre de l'année

Elle emploie, aujourd'hui, 500 personnes (350 à Kaolack et 150 à Louga), avec 22 milliards d'investissements, dont 15 à Kaolack et 7 à Louga. L'usine de Kaolack apparaît comme un outil viable, dont l'impulsion pose très peu de problèmes.

Pour l'usine de Louga, il y a des problèmes de rentabilisation qui se posent pour diverses raisons. Ce greffon empêche au noyau de Kaolack de prendre sa vitesse de croisière. Des moyens seront dégagés pour huiler l'ensemble du groupe (Louga-Kaolack), grâce à l'intervention prochaine de la BAD.

Pour conclure sur ce point, le Ministre a donné des apaisements en déclarant que la SOTEXKA continuera à tourner.

b) - SISAC - Kaolack

La SISAC connaît, depuis quelque temps, des difficultés de trésorerie. Certaines rumeurs font état d'une mise en chômage technique du personnel.

Certains Commissaires ont demandé au Ministre la nature des problèmes qui agitent cette société et les mesures envisagées par le gouvernement pour les résoudre.

En réponse, le Ministre dira que la zone industrielle de Kahône, de manière générale, pose problème pendant l'hivernage, en raison de l'ipraticabilité des chemins qui y conduisent. Sur instruction du Chef de l'Etat, des solutions seront rapidement trouvées à ce problème.

Pour la SISAC, les difficultés sont d'ordre financier. Il faut trouver les moyens de mettre en adéquation la dimension industrielle et la dimension agricole. Des contacts sont pris avec les Italiens pour le financement du volet agricole, dont le coût est estimé, aujourd'hui, à 5 milliards. Les négociations sont en

cours, et en attendant, l'outil est tenu à bout de vie grâce au concours du Ministère de l'Economie et des Finances.

3 - SABODALA

Pour ce projet, il avait été déclaré que la mise en place des infrastructures de base (routes et bâtiments) interviendrait en 1986. A ce jour, rien n'est encore fait. Certains Commissaires ont donc demandé, au Ministre, de faire le point de ce dossier.

Le Ministre, en réponse, a indiqué que ce projet est toujours dans le circuit. Les discussions se poursuivent avec le BRGM. Récemment, des contacts ont été pris avec des Australiens sans qu'un accord soit arrêté pour définir les lignes de notre coopération. Le dossier reste donc dans le pipe-line. Le problème est que le potentiel identifié est insuffisant pour supporter les investissements de base ; il faut entreprendre de nouvelles recherches pour accroître les potentialités à exploiter.

d) - Marbre de IBEL

L'exploitation artisanale de cette mine a été arrêtée pour laisser la place à la société industrielle sénégalaise qui a été créée pour valoriser cette ressource. Cette société ne fonctionne toujours pas. Que faire, se sont demandé certains de vos Commissaires.

Le Ministre a répondu que la SOGEMAS existe effectivement. Les contacts, avec les bailleurs de fonds, se poursuivent. Le Ministre dit qu'il a bon espoir que cela débouchera très vite sur du concret.

7°) Le coût de l'énergie

L'énergie coûte cher au Sénégal, ont constaté vos Commissaires. Elle constitue un élément majeur dans la détermination des coûts de production des industries. Quelles mesures envisage de prendre le Ministre pour réduire le coût de l'énergie, se sont demandé vos Commissaires.

Le Ministre partage l'analyse de vos Commissaires et ajoute que pour relancer la productivité de nos industries et accroître leur compétitivité, il est nécessaire d'arriver à réduire le coût de l'énergie. L'étude de la question est en chantier. L'essentiel est d'arriver à des solutions sans incidences négatives sur le budget de l'Etat.

6

Vos Commissaires, satisfaits des réponses du Ministre, ont adopté, à l'unanimité, le projet de budget du Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat et vous demandent d'en faire autant.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

— 2 —

Monsieur le Ministre, avez-vous des observations à faire sur le rapport ?

Monsieur le Ministre du Développement Industriel et de l'Artisanat .

Je n'ai pas d'observations à faire, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Quels sont ceux qui demandent à intervenir sur les conclusions du rapport de la Commission des finances ?

S'ils vous plaît nous suspendons pour une minute l'inscription des orateurs sur le rapport.

Un député

Page 132 : l'insertion des techniciens rapatriés de Mauritanie, rentrés de Mauritanie. Il me semble Monsieur le Président qu'il y a des termes consacrés qui collent à l'actualité , donc je demanderais si Monsieur le Rapporteur n'y voit pas d'inconvénient, qu'on mette expulsés et non rentrés ... Rentrés d'Italie où de France ça n'a pas la même consonance ... A la page 134 inégalités régionales, Monsieur le rapporteur dit pour "effacer " ce déséquilibre , "effacer " me semble être un peu fort est ce qu'on ne pourrait pas mettre "atténuer," "réduire," plutôt qu'effacer. Monsieur le président voilà les quelques observations que je voulais faire.

Monsieur le Président .

Afin ce sont des modifications rédactionnelles , je consulte Monsieur le Rapporteur.

Monsieur Modou AMAR

Les propositions faites ne modifiant en rien le fond du rapport, je crois qu'on peut faire la concession au collègue de reformuler ces deux idées..

Monsieur le Président

Je donne lecture de la liste des orateurs :

Moussa KANTE

Mamadou Waly NDIAYE

Ousmane NDIAYE

Emmanuel Sobel DIOUF

Gallo NGUER

Oumar Lamine BADJI

Sandigui BALDE
Laye DIOP DIATTA
Maxime CAMARA
Amadou DIENG
Papa Abdourahmane KANE
Diack DIENG
Shérif Younousse SAKHO
Mamadou WADE
Ibrahima BOYE
Sada DIA
Birassy SOW
Fyli SADIAKHOU
Marcel BASSENE
Moussa SOW
Cora FALL
Papa Alioune NDAW
Khaly SEYE
Samba Laobé FALL
Fa diop GUEYE SALL
Seynabou SARR CISSE
Amadou BEYE BALDE
Vincent MENDY
Mamadou SARR
Ousmane NGOM
Khalifa SALL
Papa Alioune NDAO
Samba Laobé FALL
Ousmane NGOM
Coumba BA
Aïssatou NDAO
Bara DIOUF

Nous sommes à 33 orateurs inscrits. Mesdames, Messieurs les Députés, vous me permettez donc de réduire le temps de parole à 5 minutes. Il en est ainsi décidé.

La parole est au premier orateur, notre collègue Moussa KANTE.

M. Moussa KANTE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président ,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Je voudrais profiter de l'examen du projet de budget de Monsieur le Ministre du Développement industriel et de l'Artisanat pour lui adresser à lui et à ses collaborateurs un témoignage de satisfaction pour tout l'intérêt qu'il accorde à notre petite commune, particulièrement dans le cadre de l'amélioration de l'électrification. C'est ainsi que nous avons à Sédhiou- Commune, vu le remplacement du vieux groupe poussif qui date de l'indépendance par un groupe tout neuf à la satisfaction des populations. Il y a seulement , Monsieur le Ministre, le déplacement de la centrale qui pose problème en raison de la situation par rapport au développement de la commune.

En son temps, au cours de la tournée d'un des responsables de ce département, je veux parler de Monsieur ALEXANDRENNE, nous avons donné, au niveau de la municipalité, un terrain à la SENELEC pour le déplacement de la centrale un peu en dehors de la commune. Où se trouve la réalisation de ce projet à l'heure où nous vous parlons, Monsieur le Ministre ? Dans le cadre du soutien à apporter à l'Artisanat, Monsieur le Ministre, voudriez-vous nous créer un centre artisanal à Sédhiou

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre **collègue** Mamadou Waly NDIAYE

M. Mamadou Waly NDIAYE

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Monsieur le Président, je voudrais, à l'occasion, remercier Monsieur le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat et ses collaborateurs du fait qu'au niveau de notre département , de 86 à 89, la SENELEC a pu réaliser une oeuvre immense. Nous félicitons donc le Ministre, mais également, nous voudrions en faire autant pour le Président de la République parce que nous savons que tout est sous sa direction.

Vous savez que Foundiougne a été dotée récemment d'une ligne haute tension par câble sous-marin. Tout le monde sait que c'est un travail difficile et coûteux. Et actuellement, la commune de Sokone est en train d'être électrifiée en haute tension en passant par Passy. Nous savons aussi que votre programme est de continuer jusqu'à Karang en passant par Teubacouta, donc nous vous en remercions très sincèrement. Mais comme l'homme n'est jamais satisfait, je voudrais également poser une question à savoir l'électrification des îles du Gandoul. Cependant, le rapport qui vient d'être lu nous a presque expliqué où en êtes-vous, donc je ne pourrai pas y insister, je sais que le Chef de l'Etat y pense et que vous êtes en train de chercher d'autres financements pour ces villages.

Pour finir je voudrais rappeler le problème de l'usine d'anacardi de Sokone. Récemment, nous avons reçu une mission composée des représentants du ministère de l'Industrie, des Finances et du Commerce. Elle était venue pour relancer la marche de cette usine, je voudrais donc Monsieur le Ministre demander où en êtes-vous pour ce problème, car nous fondons beaucoup d'espoir sur elle parce que c'est une unité agro-industrielle qui peut donc en fonctionnant, réduire le chômage dans la localité.

Merci.

Monsieur le Président.

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Gusmane MIAYE

Monsieur Gusmane MIAYE

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Chers collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais avant d'en venir à votre domaine de compétence vous féliciter pour ce que vous avez réalisé dans le domaine de la réhabilitation du patrimoine bâti. Nous avons une opinion parfois versatile lorsque les édifices publics tombent en ruine ou sont vétustes, on crie haro mais lorsqu'on réalise, on restaure, on crie également haro. Vous avez fait là quelque chose de magnifique et nous aurions souhaité justement que ce patrimoine de l'Etat puisse être réhabilité et que ce que vous avez réalisé fasse tâche d'huile.

Ceci dit Monsieur le Ministre, j'ai eu à vous voir à plusieurs reprises en matière d'électrification rurale. C'était pour attirer votre attention sur le rôle que vous pourrez jouer dans la sécurité des populations sur la frontière, et j'avais parlé d'électrification au niveau des chefs lieux d'arrondissements de Diawara, Balou et Kidira. Le problème, il est actuel, je sais que vous avez pris bonne note. J'y ajouterai l'extension mais ce n'est pas de lignes au niveau de Bakel.

Nous vous remercions aussi pour ce que vous avez fait pour les populations de Goudiry pendant le mois de carême. Des pointes de température qui vont jusqu'à 43° à l'ombre et vous avez revu les heures de distribution. Mais après le mois de ramadan, on est revenu à la programmation habituelle. Néanmoins, je pense qu'il fait toujours chaud dans ces zones et qu'il faudrait peut-être revoir et même penser à leur donner un courant continu.

Ceci dit Monsieur le Ministre, je voudrais m'interroger un peu avec vous sur la situation de l'industrie textile. Icotaf battait de l'aile, et en même temps on crée DIASOTEXKA avec un investissement de 22 milliards. Je voudrais savoir dans le cadre de la nouvelle politique industrielle, quelles sont les perspectives qui restent encore offertes à l'industrie textile.

Dans le rapport on a parlé de la région de TAMBA, à travers SABO BALLA et IBEL et on n'a pas parlé de la Miferso. La région de Tamba, on on nous dit, est minière par excellence. Je voudrais également la dessus savoir, dans le moyen terme, quel espoir la région peut encore nourrir en ce qui concerne sa vocation minière.

Dans le rapport, on a parlé de l'énergie industrielle mais l'énergie domestique, je pense, devrait également avoir sa place dans ce rapport. Tout ce qui se fait doit aboutir à une seule chose, c'est le niveau de vie et celui-ci, on nous dit, se calcule également par la consommation d'énergie. Or cette consommation d'énergie pose aujourd'hui problème au niveau de la consommation domestique parce que cela me paraît un peu cher, et il faudrait peut-être encourager la consommation car il n'y a pas d'autres solutions sinon d'essayer de revoir le coût de cette énergie domestique.

M. Le Ministre, pour la dernière question, j'essayerai peut-être de vous demander dans le cadre de ce désengagement de l'Etat, ce qui est envisagé en ce qui concerne le dock-flottant.

Merci encore une fois M. Le Ministre, pour ce que vous avez fait pour les populations de Goudéry et pour ce que vous avez réalisé au niveau de votre ministère en restaurant ce bâtiment qui allait s'effondrer comme bien d'autres. Merci.

Monsieur le Président

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Emmanuel Sobel DIOUF .

Monsieur Emmanuel Sobel DIOUF

Merci M. Le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

M. Le Ministre, je voudrais me faire l'écho des populations du département de MBour pour vous remercier de l'électrification des villages de la petite côte. En effet, Diass, Nguékokh, Sindia et tant d'autres viennent de bénéficier de ce projet. Cela va sans doute contribuer à améliorer la vie au plan économique et social de ces populations. Elles profitent de l'occasion pour vous encourager, vous féliciter et vous soutenir ainsi que vos principaux collaborateurs. Ces populations reconnaissent en vous un bon technocrate, un militant engagé et même un vrai penseur. Elles fondent beaucoup d'espoir en vous pour compléter cette électrification rurale. J'en profite M. Le Ministre d'ailleurs, pour vous rappeler le cas de Malicounda, chef-lieu de communauté rurale qui abrite beaucoup d'hôtels touristiques et qui voit passer beaucoup de fils aussi.

M. Le Ministre, vous m'avez bien reçu le 30 novembre 1988 De cette audience beaucoup de contacts devaient avoir lieu avec certains de vos collaborateurs, pour débloquer certaines situations qui existent au niveau de la commune de Joal-Fadiouth. Par exemple, nous avons l'usine de farine de poisson de Joal qui a été initiée par l'ITA. C'est un vieux projet, les bâtiments existent, certains équipements sont sur place mais j'avoue que la situation reste toujours bloquée. Peut-on avoir ou espérer M. Le Ministre, une réouverture de ce dossier ? Je voudrais terminer en faisant un vœu, ou en donnant un point de vue sur un point précis concernant ce que nous appelons la décentralisation industrielle. Nous estimons qu'il faut diversifier cette décentralisation et je pense à un cas précis que nous avons encore à Joal-Fadiouth où nous avons 3 unités industrielles qui se trouvent côte à côte et qui font la même chose. Elles font toutes de la glace alimentaire

d'abord c'était le CAPAS devenu la SERAS, ensuite il y a un privé qui a monté de toutes pièces évidemment, une installation industrielle pour les besoins de ses activités, mais toujours de la glace et tout dernièrement il y a un groupe de maîtresards qui a obtenu la même autorisation. Les bâtiments sont presque terminés, il ne reste qu'à démarrer. Il risque d'y avoir une surproduction de la glace dans la même zone.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Seynabou SARR Cissé.

MADAME SEYNABOU SARR Cissé

Merci Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres, mes chers collègues.

Monsieur le Ministre, l'examen du projet de budget de votre département m'offre l'occasion de poser le problème de la réhabilitation du réseau électrique de Kaolack. A la suite des travaux de la Commission interministérielle chargée d'étudier les problèmes de la ville de Kaolack, Monsieur le Président de la République a retenu la réhabilitation du réseau électrique. Le coût des travaux s'élevant à 59 231 102 F devait être pris en charge par votre département. Ainsi, par correspondance en date du mois d'août 1988, Monsieur le Ministre du Développement industrielle informait la commune de l'arrivée de toutes les entreprises soumissionnaires. Après le passage des entrepreneurs, la commune par correspondance en date du mois de septembre 1988, demandait au Directeur de l'Energie, d'associer au dépouillement l'ingénieur, chef des services techniques communaux qui avait participé effectivement aux travaux de la commission. Mais aucune suite n'ayant été réservée à cette correspondance, le Directeur de l'énergie fut encore saisi par correspondance au mois d'octobre 1988, cette fois-ci, pour lui souligner la nécessité de prendre en compte certaines suggestions de la commune au cours de la réalisation des travaux. Enfin, Monsieur le Ministre, par correspondance en date du mois de mars 1989, la commune nous exprimait ses inquiétudes quant au retard apporté à la réalisation des travaux, d'autant plus que l'hivernage approche, et que nos mandants ne cessent de poser des questions sur la suite réservée à cette affaire. Monsieur le Ministre du Développement industriel, où en êtes-vous avec le dossier de la réhabilitation du réseau électrique de Kaolack ?

Monsieur le Président, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci ma chère collègue.

La parole est à notre collègue Gallo NGUER.

MONSIEUR GALLO NGUER

Monsieur le Président, je vous remercie.

Messieurs les Ministres, Monsieur le Ministre, nous vous félicitons. Nous vous remercions vous-même et l'ensemble de vos collaborateurs. ces explications sont dues au fait que chez vous, Monsieur le Ministre, nous sommes bien reçus. Vos collaborateurs traitent les dossiers que vous leur confiez et qui nous intéressent particulièrement, car que nous ont confiés les populations. Mon collègue Emmanuel a parlé de la petite côte, les populations de cette zone, Monsieur le Ministre, sont satisfaits de l'électrification rurale. Ils ont vu que beaucoup de villages ont été électrifiés et dans de bonnes conditions. Il me reste maintenant, Monsieur le Ministre, que le Nord, la zone Nord c'est-à-dire celle qui s'étend de Bayakh à Mboro, en passant par les villages de Tor, de Tieudème, de Diander et qui va jusqu'à Kayar. Il semblerait que dans cette zone, Monsieur le Ministre, la haute tension doit passer les installations de haute tension vont passer. Les populations souhaiteraient bénéficier d'un transformateur pour se brancher sur le réseau. Je vous ai adressé une correspondance, Monsieur le Ministre, qui demande l'électrification de la zone des villages qui sont sur l'axe Mbirdiam-Kayar, c'est-à-dire, l'ensemble des villages qui se situent dans cette zone là où il y a des transofrmateurs, où certains agriculteurs sont branchés. Mais les populations souhaiteraient être branchées pour payer leur électricité puisque c'est une zone de cultivateurs qui ont des moyens qui leur permettent de payer leur facture d'électricité. Je vous demande Monsieur le Ministre de voir avec beaucoup de bienveillance ce problème là. Il reste la zone centre, les grands villages comme Toubatoul, Tasset, Keur Matar, etc souhaiteraient avoir l'électrification Monsieur le Ministre. Ensuite, au niveau artisanal, les artisans de Thiès souhaitent avoir un lieu d'exposition, une salle d'exposition en plein centre puisque la zone industrielle de Thiès est enclavée à l'intérieur du dixième et les artisans viennent. Ils font de bonnes choses mais les visiteurs qui passent, les intéressés ne savent pas où se trouve la zone à l'intérieur de la commune, au niveau du marché ou en face de la

Mairie. Monsieur le Ministre, je voudrais que vous fassiez le point sur la recherche pétrolière. Mon collègue Ousmane NDIAYE a posé le problème de la MIFERSO, j'aurais souhaité que vous nous parliez un peu de la MIFERSO parce que c'est un vieux projet depuis bientôt vingt ans. On sait que le port de Bargny a été retenu pour le port minéralier, que le chemin de fer est en train de refaire la voie férée entre Tambacounda et Dakar pour supporter les gros trains qui vont prendre les phosphates, et certainement le fer. Je voudrais que vous nous fassiez le point. Pour les phosphates de Sémé, il semble qu'il y a une mission brésilienne qui était venue sur place et qui était intéressée par eux. Pouvez-vous nous en parler ? Comment va le phosphate au niveau mondial ?

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Oumar Lamine BADJI.

MONSIEUR MOUMAR LAMINE BADJI

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues.

Monsieur le Ministre, beaucoup de sénégalais pensent comme moi, qu'il existe réellement du pétrole quelque part dans notre pays, certainement à Kafountine et un important gisement au large de Diogué. Qu'en est-il exactement ?

Monsieur le Ministre, si ma mémoire ne me trahit pas, le projet de construction d'une usine de transformation de jus de fruits en casamance, date des années 60. Monsieur le Ministre, dites-nous réellement ce qui bloque la mise en exécution de ce projet.

Je vous remercie.

.../...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue SANDIGUI BALDE.

MONSIEUR SANDIGUI BALDE

Merci, monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Chers collègues.

Je m'associe, Monsieur le Ministre, aux félicitations et aux encouragements des collègues qui m'ont précédé. Monsieur le Ministre, l'application de la nouvelle politique industrielle et le redressement des chambres de métiers à travers le pays, sont autant de faits qui démontrent que le Président de la République a fait un bon choix en vous plaçant à la tête du Ministère du développement industriel et de l'artisanat.

Monsieur le Ministre, de 1978 à nos jours, la petite commune de Kolda fait des efforts dans le cadre du lotissement des quartiers, je veux dire la régularisation des occupations irrégulières. Actuellement, Monsieur le Ministre, en parcourant ces quartiers, vous voyez de très belles maisons mais hélas, nous avons des problèmes d'électrification. Je voudrais vous demander, Monsieur le Ministre, à l'instar de ce qui est déjà fait par la SONEES, de penser à la ville de Kolda pour l'extension de son réseau d'électrification.

Monsieur le Ministre, on a longtemps et beaucoup parlé des problèmes d'électrification des régions Sud. Il y a eu un projet même qui disait que la ville de Kolda devrait être reliée pour le courant, à la centrale de Boutoute. Monsieur le Ministre, ce qui pourrait régler le problème de beaucoup de petits villages sur la route du Sud. Je pose la question, Monsieur le Ministre, parce que dans la région de Ziguinchor, presque toutes les communautés rurales disposent de centrale électrique. Mais en tout cas, quand je servais là-bas, il y avait des difficultés de fonctionnement

car le budget des communautés rurales ou la volonté des populations ne semble pas permettre le fonctionnement normal de ces centrales.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Laye Diop DIATTA

MONSIEUR LAYE DIOP DIATTA

Merci, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Je voudrais revenir sur ce vieux problème de l'usine de fruits de Casamance parce que j'ai eu le privilège d'avoir été parmi les parlementaires en ce temps-là qui avaient rencontré le Ministre Alexandrenne pour ce problème. Comme l'a dit tout à l'heure le collègue Oumar MBADJI, c'est bien un problème très vieux et je pense réellement que pour développer cette région, il faut vraiment insister sur l'installation de cette usine surtout pour encourager ceux qui, comme moi, avaient pensé investir dans l'agriculture, plus précisément dans la plantation. C'est vraiment décourageant. Moi, quand je vais dans ma plantation, je suis vraiment découragé d'avoir perdu de l'argent parce que les fruits pourrissent en quantité, vraiment dans cette région. Vous y allez, partout ce sont des mangues et vous ne pouvez rien faire. C'est décourageant.

Je pense que pour développer ce pays, on doit justement faire l'effort pour encourager ceux qui veulent, en tout cas, travailler la terre. Et c'est pourquoi donc que je pense réellement que nous devons, encore une fois, revoir ce problème. Je sais qu'il y avait un problème, c'était même presque au bout mais il y avait aussi en son temps, un petit problème entre nous casamançais, pour les lieux d'implantation. Mais je pense que maintenant il ne se posera plus. J'avais dit, en son temps, que j'étais pour que cela

soit fait n'importe où, pourvu que cela serve aux gens qui veulent planter.

Le deuxième problème que je veux poser, c'est celui du coût de l'électricité. Le rapport l'a fortement souligné. Mais je voudrais y revenir. Je pense que vraiment, le courant devient une nécessité parce que le pétrole est cher aussi, mais il suffit de faire un geste dans ce sens pour aider les gens à s'abonner. Le département d'Oussouye a une chance, la centrale de Boutoute alimente les complexes touristiques du Cap-Skiring, donc dépasse presque tous les villages du département d'Oussouye. Ce qui peut par exemple permettre à tous ces paysans qui sont sur la route, de prendre du courant. Je pense que le coût les décourage parce que même nous fonctionnaires, il n'est pas rare de voir des gens à qui on coupe le courant. Et c'est même un peu décevant pour un grand père de famille de voir son courant coupé. Sa famille ne comprend pas des fois, et les gens sont vraiment frustrés. Je voudrais dire qu'en baissant le prix, on aura beaucoup plus d'abonnés et le manque à gagner sera composé. Je voudrais donc vous sensibiliser sur ce problème et peut-être que cela réglera un peu celui de nos forêts qu'on est en train de détruire à cause de l'utilisation du charbon. Si aujourd'hui, le prix était diminué, les gens auraient pensé à acheter des réchauds à courant, des fers à repasser et cela éviterait la destruction des forêts pour le charbon que nous recherchons. On ne peut pas remplacer les arbres que l'on coupe à tout moment alors que le désert avance.

Il faut penser, réellement, à ce problème du prix d'électricité pour essayer de sauver ce Sénégal, surtout pour ses arbres et permettre en tout cas aux gens de petits revenus, de pouvoir bénéficier de ce courant.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon cher collègue.

La parole est à Monsieur Mékhessine CAMARA.

MONSIEUR MEKHESSINE CAMARA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Je voudrais, dans ce débat, mettre l'accent sur un problème qui à priori, peut paraître paradoxal. Il s'agit de l'électrification urbaine dans la région de Dakar et en particulier dans le département de Pikine-Guédiawaye où de nombreux quartiers ne bénéficient pas du réseau d'éclairage public. Il en résulte une grande insécurité qui favorise le banditisme, freine le développement et les loisirs. L'électrification, d'une manière ou d'une autre, hante le sommeil des populations de Pikine-Guédiawaye et banlieue. Je sais par ailleurs, Monsieur le Ministre, que la communauté urbaine de Dakar, a un programme d'électrification des villages traditionnels. Mais, compte tenu de l'insuffisance de ses moyens, elle ne peut pas tout faire. C'est pourquoi, nous vous invitons à appuyer la communauté urbaine de Dakar afin que soient prises en compte les aspirations légitimes, de ses populations laborieuses. Si nous insistons encore une fois sur ce problème, c'est en raison du poids démographique du département de Pikine-Guédiawaye, qui est beaucoup plus important que ceux de certaines régions. C'est donc un problème important qui est posé et nous estimons que la rénovation du réseau de Pikine et son extension à la périphérie est devenue une nécessité à laquelle les pouvoirs publics doivent faire face.

Je vous remercie, Monsieur le Président.



MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Amadou DIENG.

MONSIEUR AMADOU DIENG

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, je vous félicite pour votre action positive depuis que vous êtes à la tête de ce département. Je félicite aussi vos collaborateurs. Nous nous réjouissons de voir à vos côtés, certains agents que nous connaissons pour leur expérience et leur compétence après avoir servi avec eux pendant des années. Monsieur le Ministre, nous saluons l'électrification de Darou-Mousty dont les travaux sont en cours d'achèvement. Nous apprécions à juste valeur, les efforts importants fournis par la SENELEC pour réaliser cette importante opération. Toute la population de Kébémér, et particulièrement celle de Darou-Mousty vous en remercient et expriment leur satisfaction au chef de l'Etat. Après Darou-Mousty, nous avons Sagatta, un chef-lieu d'arrondissement situé à 30 km avant d'atteindre Kébémér. Votre prédécesseur avait fermement promis à la population de Sagatta, le transfert dans cette localité du groupe électrique qui alimente actuellement Daramousti et ceci a été confirmé par le Chef de l'Etat lors de sa dernière visite économique dans le département de Kébémér. Je me permet uniquement de vous le rappeler parce que la population de Sagatta ne cesse évidemment de nous le faire notre niveau chaque fois que l'occasion se présente.

.../...

Monsieur le Ministre, quel est le sort réservé au dock flottant de Dakar-marine ? Il paraît que cette unité industrielle aurait actuellement des problèmes et il serait envisagé de désaffecter le dock flottant, ce que la direction et les travailleurs n'approuveraient pas. Je voudrais, Monsieur le Ministre, avoir quelques éclaircissements au sujet de ce problème.

Je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher collègue.

La parole est à Monsieur Papa Abdourahmane KANE.

MONSIEUR PAPA ABDOURAHMANE KANE

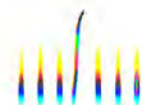
Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, un penseur a dit que les félicitations comme les remerciements sont une forme voilée et élégante de demande de renouvellement ou de pérennisation de grâces reçues.

Un autre a dit que les félicitations sont les seuls lauriers auxquels doivent s'attendre les grands esprits en récompense de leurs oeuvres. Se rapportant à vous, je préfère utiliser cette catégorie de félicitations par rapport à votre travail.

Je suis sûr, Monsieur le Ministre que vous continuerez dans votre nouveau ministère avec la fortune que vous avez connue au développement rural. J'ai deux requêtes et une réflexion à vous soumettre.

A Gossas, nous souhaiterions l'ouverture d'un bureau de la SENELEC, au lieu d'avoir affaire à Diourbel pour payer la facture ou à Kaolack pour des problèmes de dépannage.



La SOTEXKA se trouve dans le département de Gossas et nous sommes privés de ses retombées, accaparées toutes qu'elles sont par Kaolack et le Sénégal. Il en est de même pour toutes les retombées d'usine surtout en ce qui concerne l'emploi. Il y a même là un peu d'expansionnisme parce que de temps en temps, on veut toujours que Kahone fasse partie de Kaolack quand il s'agit des bénéfices qu'on en tire.

Monsieur le Ministre, en général dans la hiérarchisation des nations, l'énergie joue un rôle important, les catégories d'énergie sont nombreuses et on distingue les énergies : métalliques électrique, chimique, atomique et même solaire. Quelles sont les perspectives qui s'offrent à nous ? Quelles sont les ambitions que nous caressons, nous dont l'aspiration est de parvenir au rang des pays industrialisés ?

Merci, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ndiack DIENG.

MONSIEUR NDIACK DIENG

Merci, Monsieur le Président,

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers chers collègues,

Monsieur le Ministre du Développement industriel, j'ai quelques requêtes à vous soumettre. D'abord l'électrification de la sous-préfecture de Wack-Ngouna, PAOSKOTO étant déjà électrifié,

.../...

Médinasabakh est en cours de réalisation, il resterait donc la seule sous-préfecture de Wack-Ngouna. Je demanderai également l'électrification du village de Dinguiraye, un grand village qui est sur la transgambienne, donc traversé par la haute tension. Et par ailleurs, il y a un village de culte, Darou Salam situé à 5 km à l'est de Nioro. Voilà le Ministre les doléances que je tenais à vous soumettre au nom des populations de ce département.

Vous me permettez également Monsieur le Ministre, de parler d'un problème, peut-être on me dira, que cela relève du commerce. J'en parle aujourd'hui parce qu'hier, vous aviez à exécuter la nouvelle politique agricole du gouvernement et vos collaborateurs d'antan je veux dire les paysans, se sont vu, à la suite de la baisse du prix de l'arachide de 90 à 70 francs, le revenu sérieusement amoindri. Ces paysans consomment, comme tous les salariés, deux denrées qui sont le sucre et le ciment. Et aujourd'hui, vous êtes le réalisateur de cette nouvelle politique industrielle, et tout le monde sait ici que le sucre et le ciment coûte très cher. Mais étant donné qu'hier vous étiez de l'autre côté, et qu'aujourd'hui vous êtes ici, il serait souhaitable que vous pensiez à équilibrer au moins le sort de ces deux catégories d'interlocuteurs que vous avez. Deux éminents économistes de ce pays, ont en à dire dans cet hémicycle, chacun dans le langage qui lui est propre qu'il y a des usines ici qu'on peut fermer, renvoyer les travailleurs chez eux, importer les produits les vendre à des prix beaucoup moins élevés et payer avec les bénéfices les travailleurs qui sont restés chez eux. Je veux nommer notre leader, Maître Abdoulaye WADE et votre ancien collaborateur Mamoudou TOURE, Ministre des Finances et des Affaires Economiques. Je crois que, Monsieur le Ministre, c'est là une vérité que personne ne conteste. Pourquoi donc continuez-vous à protéger ces deux industries que sont le ciment et le sucre ?

Je vous remercie, Monsieur le Président.

.../...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Chérif Younoussé SAKHO.

MONSIEUR CHERIF YOUNOUSSE SAKHO

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,

Si j'ai tenu à prendre la parole aujourd'hui, c'est essentiellement pour m'acquitter d'un devoir. Je crois que c'est un agréable devoir que de remercier Monsieur le Ministre du Développement industriel, le remercier pour la raison suivante :

Monsieur le Ministre, vous allez engager très prochainement un vaste programme d'électrification rurale dans le département de Sédhiou. Je crois que cette réalisation viendrait vraiment à son heure pour la raison que nos mandants qui ont également l'habitude de voyager, disent que quand ils dépassent la Gambie, tous les villages, pratiquement tous les grands centres sont électrifiés. Et au Sud, il n'y a que dans les capitales départementales ou les capitales régionales où il y a de l'électricité. Et les gens ne comprennent presque jamais cela, que le Sénégal est un et indivisible et que d'une part, ici vous avez des gens qui sont électrifiés partout dans tous les villages, et ailleurs, rien du tout. Nous pensons vraiment que ce programme que vous avez entrepris, nous vous demandons de le réaliser rapidement mais surtout de l'étendre afin que tous les sénégalais se sentent au même niveau. Et c'est pourquoi vraiment, je voudrais vous remercier, féliciter et encourager à réaliser rapidement ce programme. Et cela m'amène à poser la question de savoir, parce que quand même il y a quelques villages

.../...

où passe l'électricité dans cette région Sud, mais qui ne parvient pas à faire l'éclairage public, comment les autres villages ruraux se débrouillent pour avoir l'électricité constamment, alors qu'ailleurs on ne peut pas avoir l'électricité. Qui paie ce courant ?
Monsieur le Président, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou WADE.

MONSIEUR MAMADOU WADE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Je voudrais profiter de l'examen du projet de budget du ministère du Développement industriel et de l'Artisanat pour remercier le gouvernement de la République, des efforts qu'il a consentis dans le domaine de l'électrification rurale qui d'ailleurs

du reste, est un programme qui ne date pas d'aujourd'hui. Dans cet ordre d'idées, je voudrais remercier par delà le gouvernement, plus particulièrement le Ministre du Développement industriel, entendez par là le Ministre et l'ensemble de ses collaborateurs, notamment la direction générale de la SENELEC pour les efforts et les résultats déjà enregistrés dans le département de Nioro du Rip que mon collègue Ndiack DIENG a bien voulu préciser et rappeler ici. Il s'agit là de l'électrification des villages de Taïba Niassène, Paos Coto, Prokhane et de Médina Sabakh qui est déjà réalisée.

Monsieur le Ministre, je dois vous remercier parce que vous avez bien voulu demander à votre collègue chargé de l'hydraulique d'inaugurer le réseau de 30 KW reliant Kahone au département de Nioro à Taïba-Niassène. Au nom des populations de ce département, je vous remercie de tout ce que vous avez fait. J'adhère aussi aux doléances posées par mon collègue Ndiack DIENG en ce qui concerne les villages de Wack Ngouna, Dinguiraye et Darou Salam. Mais j'ajouterai à cela un grand lieu de culte du département de Nioro du Rip qui est Touba Saloum, (Madame le Député, je vous demande de m'écouter) et le gros village situé dans l'arrondissement de Wack Ngouna, qui est Keur Madiabel.

Monsieur le Ministre, je vous demanderai dans le cadre de la poursuite de votre programme d'électrification urbaine, de transférer certains de vos groupes électrogènes à ces villages du département de Nioro du Rip. Pour Dinguiraye, je dois préciser que la procédure est déjà déclenchée, les autorités administratives locales sont saisies et la procédure administrative se poursuit.

Monsieur le Ministre, j'ai lu dans le rapport que pour la SISAC, vous recherchez les moyens de mettre en adéquation la dimension industrielle et la dimension agricole. Mon département étant concerné par la dimension agricole, par l'usine de Paoscoto, je me réjouis de constater que des contacts sont pris avec la partie italienne aux fins de débloquer cette situation que vit encore la SISAC mère de Kaolack. Et cela m'emmène, Monsieur le Ministre, à poser le grand point d'interrogation que constituent les unités industrielles implantées dans la zone de Kahone. Au départ, les projets avaient été initiés dans un esprit d'appartenances territoriale et administratif à la région de Kaolack.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Merci Cher collègue,

La parole est à notre collègue Ibrahima BOYE.

Monsieur Ibrahima BOYE

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Je voudrais associer mes félicitations à celles qui sont déjà adressées ici au Ministre du développement industriel et à ses collaborateurs.

Je voudrais Monsieur le Ministre, dire ici que depuis l'avènement du Président Abdou DIOUF à la magistrature suprême, la commune de Dakar a initié un programme d'éducation de village traditionnel, lequel programme a été soutenu par votre département. Ce programme a injecté avec l'aide du Ministère du développement industriel et celle de la direction de la SENELEC quelque Un milliard 800 millions d'extension du réseau dans la région de Dakar. Et il me plaît ici de le dire, de vous en remercier au nom des populations et de remercier également le Chef de l'Etat qui nous a appuyés pour sa réalisation.

Je voudrais Monsieur le Ministre, dire que ce programme vu l'extension du réseau dans plusieurs villages comme Gorom, Bambile et Sébikotane au centre ville mais aussi la réhabilitation du réseau à la Corniche Est et Ouest et récemment l'électrification de l'auto route à partir de Malick SY jusqu'aux Almadiés.

Monsieur le Ministre, nous vous en remercions au nom des populations et nous devons également, dire ici les efforts que vous faites en accord avec la communauté urbaine et la direction de la Sénélec pour le bonheur des populations. Il faut porter à la connaissance de ces populations que malgré la conjoncture, le Gouvernement de la République s'efforce à faire des réalisations dans le cadre de la recherche de leur bonheur.

.../...

Monsieur le Ministre, je voudrais également vous remercier pour la deuxième tranche d'électrification de Guédiawaye, financée par la City Bank. Ce programme date de 1984 et par suite du décès de l'entrepreneur, la Banque ayant confisqué une partie de l'argent soit quelques 40 millions, vous avez, Monsieur le Ministre bien voulu compléter ce crédit pour que ces travaux puissent redémarrer pour s'achever certainement très bientôt.

Ces travaux ont démarré effectivement, les entrepreneurs sont sur place et nous ont promis de les achever d'ici à moins d'un mois. Monsieur le Ministre, nous vous en remercions et nous voudrions également le faire à l'endroit de vos services, notamment la direction de l'énergie et celle de la Sénélec.

Monsieur le Ministre, j'ai voulu porter à la connaissance de ces populations ces réalisations. Et je voudrais vous dire ici que les populations de la région de Dakar, en tout cas, sont convaincues de l'effort que vous faites pour la sécurité de leurs biens et pour la leur.

Nous avons également, Monsieur le Ministre et ça, je ne pouvais pas ne pas le dire, vous avez il y a moins de deux mois mis à la disposition de la région de Dakar, pour les trois communes, des crédits d'une valeur de quelques 340 millions pour l'extension du réseau dans certains quartiers et villages qui jusqu'ici n'ont pas bénéficié de l'éclairage. Je voudrais également que l'on sache, les populations, les députés, tout le monde, ici, que ces efforts sont d'une portée énorme, sont bien ressentis, parce qu'il ne faut pas seulement qu'on vienne ici critiquer les efforts du gouvernement.

Monsieur le Président

Votre temps de parole est terminé, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Sada DIA.

.../...

Monsieur Sada DIA

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais rejoindre certains de mes collègues qui ont parlé de la recherche pétrolière au Sénégal et particulièrement la recherche en milieu marin, précisément, le pétrole lourd. On en parle de moins en moins. Peut-on savoir où en est ce dossier ? Ensuite, il y a notre compatriote Djily MBAYE qui a fait beaucoup d'efforts pour des recherches minières au niveau du Cap-Vert. Peut-on savoir s'il y a eu des résultats ?

En reparlant Monsieur le Ministre des inégalités régionales, nous constatons que dans certaines régions, Tamba par exemple, beaucoup de réalisations qui pourraient être immédiates, sont subordonnées à de grands projets, à réalisations très lointaines et c'est le cas des routes qu'on a subordonnées à l'industrie de fer, la MIFERSO, c'est le cas de l'électrification qui est subordonnée au volet électrique de l'après-barrage et c'est pourquoi il n'est pas étonnant que les inégalités régionales persistent.

Ainsi, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de faire un effort pour les régions qui ne sont pas traversées par la haute tension et de faire en sorte que, tous les villages ou toutes les villes traversées par la haute tension et qui ont eu des groupes, que ces derniers là soient transférés dans les régions qui n'ont pas la haute tension. Et Monsieur le Ministre, je vous rappelle encore et vous serez même certainement étonné que je ne vous le rappelle pas, le problème de la centrale de Bakel. De l'avis de tous les techniciens, cette centrale dépasse les possibilités de la ville de Bakel et nous avons demandé l'extension aux villages environnants. Peut-on savoir s'il y a eu une étude seulement ?

.../...

Ensuite, Monsieur le Ministre, il y a eu un Gouverneur de Tamba qui, dans une boutade disait que dans les rues de Bakel, il marchait sur le marbre. Et en son temps, on a beaucoup parlé de la serpentine. Peut-on savoir où est le dossier ? Ensuite, Monsieur le Ministre, mon collègue Ousmane NDIAYE a parlé du courant continu qui est souhaité pour Goudiry, je l'appuie fortement et je vous rappelle l'électrification du Chef-lieu d'arrondissement de Kidira. Kidira, je le dis et le répète, c'est un village frontalier, c'est une gare internationale qui mérite, comme Rosso-sénégal, de bénéficier du courant.

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Monsieur le Président

Je vous remercie mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Birassi SOW.

Monsieur Birassi SOW

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Je me joins aux félicitations des collègues précédents qui ont été adressées au Ministre et à ses collaborateurs. Monsieur le Ministre, le groupe électrogène de la SENELEC de Linguère, depuis quelques temps, est en panne. La panne électrique s'étend au-delà de l'obscurité parce que la pompe du forage de Linguère -est raccordée à la Sénélec. Vous pouvez imaginer donc, combien de difficultés rencontrent les populations de Linguère. C'est pour cette raison qu'elles souhaiteraient le renouvellement du groupe actuel. Vous savez aussi que la ville de Dara, notre capitale économique ne dispose pas, jusqu'à présent, de courant continu. Les populations souhaiteraient aussi que la présence de ce dernier soit effective dans cette localité. Pendant la tournée du Président de la République en Janvier 1988, les populations de Barkédji avaient

.../...

exprimé le souhait de pouvoir utiliser l'énergie solaire dont les potentialités ne manquent pas dans le Djoloff, 44° à l'ombre. Il ya eu des correspondances entre la Présidence de la République et le Conseil rural de Barkédji. Aux dernières nouvelles, le dossier se trouvait à la direction de l'énergie. Pendant l'étude du budget de votre département, en commission technique, je vous avais dit que je préférerais discuter de ce problème avec vous dans votre bureau. Malheureusement, la charge de votre calendrier ne vous avait pas permis de me recevoir. Alors je voudrais savoir, exactement, où en est le dossier de l'énergie solaire de Barkédji. Je ne terminerai pas, Monsieur le Ministre, sans vous féliciter pour l'amélioration remarquable de la qualité du sucre de la CSS.

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Monsieur le Président.

Merci mon cher collègue,

La parole est à notre collègue Fyli SADIACHOU.

Monsieur Fyli SADIACHOU.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues.

Monsieur le Ministre, récemment le Maire de la Commune de Kédougou a été informé par votre département d'un projet d'extension du réseau électrique de la ville. Cette nouvelle a été accueillie et saluée avec joie par la population de la commune qui vit dans de nombreuses zones où règne encore l'obscurité totale. Le conseil municipal s'est réuni en commission technique pour déterminer les zones d'extension. Les conclusions de cette commission vous sont-elles parvenues ? Si oui peut-on savoir la réaction de la direction de votre département chargé de l'exécution de ce projet ? Je voudrais remercier Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur général de la SENELEC pour le nouveau groupe électrogène dont il a bien voulu doter la centrale de Kédougou, qui connaissait beaucoup de panne réduisant nos appareils ménagers à un chômage regretté, quelque fois prolongé à la grande déception des usagers.

Monsieur le Ministre, vous venez d'enregistrer beaucoup de félicitations parce que vos collaborateurs et vous avez bien travaillé. Je voudrais ajouter les miennes malgré l'indignation des allergiques inguérissables.

Je vous remercie.

Monsieur le Président.

Merci, mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Marcel BASSENE.

Monsieur Marcel BASSENE.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Je pense qu'il n'y a pas une bonne politique d'industrialisation sans en même temps une bonne politique commerciale. Or, j'ai l'impression que le gouvernement est tiraillé entre un commerce florissant et une industrialisation réelle. Car qu'est ce qu'on commercialise ? Ce sont des produits essentiellement manufacturés, à part des produits d'extraction de nos ressources minières. Or ces deux départements sont séparés, chacun veut être le plus performant possible. Alors tout ce que le Ministre de l'industrie proposera comme produits à fabriquer ici, on pourra le trouver sur le marché international à des prix vraiment intéressants, de sorte que je crois qu'on perdrait énormément de temps à chercher à industrialiser ce pays en même temps qu'il est ouvert à tous les produits que nous pouvons trouver. Nous avons même notre huile d'arachide qui est fortement concurrencée. On a parlé du non fonctionnement d'une usine de marbre, mais ceux qui veulent du marbre^{et} qui en ont les moyens en trouvent à des prix intéressants. Alors comment voulez-vous que les gens se préoccupent de la SOGEMAS ? Même les tentatives d'avoir de l'eau minérale ici, il y a une société nationale qui est sénégalaise, mais ce qu'on trouve sur le marché c'est de l'eau venant d'ailleurs. Par conséquent il faut choisir entre l'industrialisation et le commerce parce qu'aujourd'hui, nous pouvons nous passer vraiment de l'industrialisation puisque tout ce que nous pouvons trouver sur le marché vient presque de l'extérieur. Et en suite, on a même séparé ces deux ministères alors que normalement ils devraient être ensemble, ainsi chacun tire de son côté. Finalement, je crois qu'on perd du temps, et pour cela, je pense que c'est une critique que je fais ici je suis à l'aise parce que je sais que vous êtes un spécialiste de tous les domaines économiques du Sénégal, par conséquent vous pouvez en faire un bon usage. Je voudrais ensuite vous poser deux questions : existe-t-il dans notre pays des industries dont les déchets sont toxiques et comment vous en débarrassez-vous ? Parce qu'il ne suffit pas de se protéger contre les déchets extérieurs peut être que dans notre pays, il y a des industries qui en produisent. Ensuite, l'installation de la zone franche industrielle a-t-elle répondu à vos espoirs et qu'elle est son évolution dans le futur ?

./.

Voilà Monsieur le Ministre, sans aller dans les détails les quelques questions que je voulais poser en vous disant que votre compétence personnelle va peut-être maintenir notre industrie dans un état stationnaire parce que vous auriez pu dégringoler. Mais je ne pense pas que vous arriverez devant la meute des commerçants à relever vraiment notre industrie.

Monsieur le Président.

Merci, cher collègue.

La parole est à notre collègue Moussa SOW.

Monsieur Moussa SOW.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Chers collègues

Je m'associe aux félicitations qui vous sont adressées, Monsieur le Ministre, mais aussi à vos collaborateurs eu égard aux progrès constatés dans le cadre notamment de l'électrification. Le Sénégal est un pays qui appartient à tout le monde, donc tout progrès noté çà et là est un progrès pour les Sénégalais. Cependant je voudrais évoquer avec vous, le problème de l'électrification du département de Podor. Vous savez, Monsieur le Ministre, que nos voisins de l'Est, notamment de Matam, ont eu l'électrification et les populations du département de Podor attendent. On nous avait parlé de la centrale de Tarédji ou bien de la centrale de NDioum. Je voudrais savoir Monsieur le Ministre, où en est-on réellement, avec ce dossier.

Dans le cadre de cette électrification rurale, Monsieur le Ministre, je pense que celle-ci doit être à la base du développement agricole de cette région, eu égard à la mise en place du fonctionnement des barrages. Et notamment pour les stations de pompage qui pourraient donner, un coup de pouce à la production agricole et par conséquent un progrès dans le cadre de l'industrialisation surtout dans la transformation de nos produits. En ce qui concerne l'artisanat, Monsieur, on a parlé dans le rapport, en tout cas du problème des chambres de métiers dont les dirigeants constituent une sorte d'oligarchie.

Je pense là qu'il y a une réflexion à mener notamment dans le sens de la réorganisation au niveau des villages par exemple. On doit revaloriser l'artisanat, revaloriser les métiers traditionnels pour donner un coup de pouce au progrès agricole, je veux parler de la production des instruments de travail et aussi des petites unités industrielles qui doivent être menées dans le cadre de l'après-barrages Monsieur le Ministre, on a parlé dans le temps des phosphates de Semmé, je voudrais savoir où en est-on. En ce qui concerne également l'industrie, Monsieur le Ministre, un pays qui s'industrialise doit s'appuyer sur la technicité, sur la technologie, ou sur une main d'oeuvre qualifiée, à bon marché. Je voudrais savoir, au Sénégal je ne pense pas que nous ayons beaucoup de technologie ou de technicité si nous avons réellement une main d'oeuvre qualifiée et si elle existe, est-ce qu'elle est compétitive par rapport aux pays voisins, je veux dire du point de vue salarial. Est-ce que cela permet aux autres industriels de venir s'installer chez nous dans des conditions optimales ?

Monsieur le Président.

Merci mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Cora FALL.

Monsieur Cora FALL.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres.

Monsieur le Ministre, j'interviens sur un fait très important au niveau de la communauté rurale. Cette gestion qui vient de se terminer a vu des habitants de Rufisque dans un quartier du Ndiambour qui est un quartier oublié. Ces populations ont saisi le Chef de l'Etat, pour lui exposer la situation de leur quartier. Le Chef de l'Etat les a reçues et quelques temps après, vous avez été saisi et avez réalisé le plan.

Le 2ème fait qui nous touche au niveau de cette région, c'est votre collaboration avec la communauté urbaine de Dakar. Il est évident. (brouhaha). Le 2ème fait, je disais donc Monsieur le Ministre, c'est votre collaboration avec la communauté urbaine de Dakar, je le dis en tant que vice-président de cette institution.

Vous avez collaboré avec nous sur la réalisation de l'éclairage de l'autoroute. Vous savez, l'autoroute ce n'est pas seulement Dakar c'est pour toute la nation sénégalaise. Et je pense que c'est extrêmement important de le dire ici. Vous arrivez à seconder les communes dans leur tâche de développement et je pense que nous devons vous encourager pour ce comportement.

Le 3^{ème} point, c'est une doléance pour nos compatriotes de la zone rurale. Le village de Bambilor est un village qui se trouve dans la communauté rurale de Sangalkam, c'est un village important qui prend de l'extension, qui dispose d'une bonne couverture sanitaire puisqu'il y a une grande maternité. Il y a un projet qui est en gestation depuis presque bientôt 100 ans. Les poteaux sont implantés, il semble même que tout est terminé. Mais depuis quelques années on n'arrive pas vraiment à trouver le courant, l'éclairage ne se fait pas. Monsieur le Ministre, je ne sais pas si cela rentre dans le cadre de ce vaste programme d'électrification des quartiers et villages traditionnels, mais je pense que vraiment, vous devriez faire quelque chose. Je ne sais pas si ceci entre dans le domaine de la communauté urbaine, puisque celle-ci s'arrête au niveau des limites de la dernière commune, c'est-à-dire celle de Bargny. Et je pense que vraiment si vous pouvez faire quelque chose au niveau de ce village qui passe en tout cas pour un village bien situé, se trouvant sur la route des Niayes, ce serait bien. Je pense que si les touristes passaient souvent devant cette localité ses populations vraiment, vous en seraient reconnaissantes.

En dehors de cela, Monsieur le Ministre, je voudrais vous féliciter. On vous confie souvent des ministères qui sont extrêmement difficiles, où souvent il y a de nouvelles politiques à gérer. Mon collègue BASSENE l'a dit tout à l'heure. Après la nouvelle politique agricole, vous voilà en plein dans la nouvelle politique industrielle. Evidemment cela impose beaucoup de choses. Vos moyens sont limités et il y a des contraintes. Alors, je pense qu'à partir de ce moment, nous devons être compréhensifs. Parce que, vous êtes passé pour un Ministre engagé, disponible et loyal. Tout le monde le reconnaît BASSENE a dit tout à l'heure que vous êtes un Ministre, un grand économiste, donc vous embrassez beaucoup de secteurs que vous maîtrisez bien. A partir de ce moment là, je pense que nous députés : majorité et opposition confondues, nous devons vous soutenir pour que vous puissiez atteindre l'objectif que vous visez.

Je voudrais aussi Monsieur le Ministre féliciter vos collaborateurs, mais aussi les directions et les services qui sont rattachés à votre ministère, je veux parler de la SONEPI.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président.

Merci mon cher collègue.

La parole est au Président Khaly SEYE.

Monsieur Khaly SEYE.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres.

Monsieur le Ministre, j'interviens sur deux points: le premier c'est le volet énergétique du programme de l'OMVS, le second c'est celui de l'électrification rurale. En ce qui concerne le volet énergétique du programme de l'OMVS, je n'aborderai sur ce point que l'aspect de la répartition et du tracé des lignes surtout de la ligne pour Kaédi qui partirait de Dagana. Il semble qu'il ne reste plus qu'à élaborer le planning de réalisation, ainsi ma question est de savoir, en ce qui concerne votre département, s'il est prévu de tenir compte des localités qui seront traversées, si oui dans quelles conditions. Pour ce qui est de l'électrification rurale, tout d'abord, je voudrais féliciter le Gouvernement, singulièrement la SENELEC, car certaines doléances d'électrification rurale ont été satisfaites : il s'agit de Rosso-Sénégal du fait de son statut de carrefour international, de Ross-Béthio qui est un chef-lieu d'arrondissement qui a été une promesse d'ailleurs du Chef de l'Etat. Heureusement, il y a moins de deux ans de cela que cette promesse du Chef de l'Etat est aussi satisfaite. Nous savons également que d'autres localités sont programmées, nous voudrions donc vous en remercier d'avance Monsieur le Ministre. Cependant, il reste une question épineuse : ce sont les nombreuses et fréquentes pannes d'électricité à Dagana-commune. Vos services se penchent sur la question, mais je souligne qu'il est urgent de lui trouver une solution définitive car elle dure depuis 2 ans, malgré les efforts déjà fournis.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président.

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Amadou BALDE

Monsieur Amadou BALDE.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, mon intervention est axée sur l'extension de l'électrification de la commune de Vélingar. En 1983, quelques poteaux ont été installés au niveau des quartiers mais deux mois après, il n'y a plus de fils et d'autres moisissent. Ainsi les populations se plaignent, surtout pendant l'hivernage, il est difficile de se déplacer, il faut se munir d'une lampe torche pour pouvoir aller d'un quartier à un autre. Et d'autre part, il s'agit du chef lieu d'arrondissement Médina-Gounass, déjà électrifié. On vous remercie beaucoup mais il reste les arrondissements de Kounkagrako, Pako et de Bonconto. Les populations auraient souhaité qu'on leur installât de l'électricité. Voilà mon intervention.

Je vous remercie.

Monsieur le Président.

Merci, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Vincent MENDY

Monsieur Vincent MENDY.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues.

J'adhère aux félicitations, remerciements et encouragements qui vous ont été adressés par mes collègues. Je voudrais dans mon intervention, par ailleurs, essayer seulement de renforcer ce qu'avaient dit certains de mes collègues. Les populations de Djifagor, de Fanda, Agnac, Fignor m'ont chargé de vous demander de

leur placer des transformateurs pour qu'elles puissent bénéficier de l'électricité comme les villages de Boutoute, Niaguiss et Adéane parce qu'elles se voient frustrées car elles voient à côté, les autres bénéficier de l'électricité alors que ce n'est pas leur cas. Elles m'ont chargé de vous demander de penser à elles, mais aussi, à l'électrification de Mawa qui est un village pèlerin dans la région de Ziguinchor, à Darou-lahafri et Darou-Salam dans le département de Bignona, et il y a également la demande de Boutouko, Camara Kounda chef lieu d'arrondissement et d'Enampor.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président.

Je vous remercie, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Fadiop Gueye S

Madame Fadiop GUEYE SALL

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je suis presque tentée de retirer ma parole après l'intervention de mon collègue Khaly SEYE, mais comme dit l'autre, la répétition est pédagogique et je pense que dans cette auguste assemblée, nous pouvons nous permettre de nous répéter. Monsieur le Ministre, nous sommes persuadés, comme le dit le rapport que l'électrification rurale est une préoccupation majeure du Chef de l'Etat et de son gouvernement. En effet, de gros efforts ont été faits dans le département de Dagana, Après Rosso-Sénégal, Ross-Béthio a reçu une première tranche de son électrification et pour cela, les populations de ces localités vous remercient infiniment. Cependant, Ross-Béthio attend la deuxième tranche de son électrification, car comme vous le savez, Ross-Béthio est devenue une grande agglomération, un gros village et qui a un avenir certain dans l'après-barrage. Mais Monsieur le Ministre, le problème le plus douloureux dans le département de Dagana se situe dans la commune de Dagana où le courant est souvent coupé, causant des désagréments notables aux populations de cette ville. Il paraît que le groupe à Dagana est faible par rapport aux abonnés. Monsieur le Ministre, je vous demande donc, de bien vouloir étudier ce cas, car je sais que vous l'avez déjà fait et pour cela, nous vous remercions et encourageons.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie, ma chère collègue.

La parole est à notre collègue Modou SARR

Monsieur Modou SARR

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Cher collègues,

Je m'associe aux félicitations qui sont adressées à Monsieur le Ministre mais à moitié. A moitié pourquoi ? parce que Monsieur le Ministre, en examinant votre budget des années précédentes, j'avais posé ici les doléances des populations des parcelles assainies pour l'électrification urbaine, Mais depuis lors, elles ne sont pas satisfaites. Cette électrification publique est déjà installée, nous vous demandons, Monsieur le Ministre à qui il faut s'adresser pour que normalement elle soit fonctionnelle parce que nous en avons besoin. J'ai lu dans le rapport qu'il y a un taux de référence qui sert à répondre à des besoins ponctuels non programmés.

Je pense que notre besoin est très ponctuel parce que depuis l'année dernière, on a posé le problème des habitants des parcelles assainies. Je voudrais dire que ceux-là se croient traités en parents pauvres pourquoi ? Je voudrais Monsieur le Ministre, votre intervention dans ce sens pour qu'on nous dise là où nous devons passer pour que l'électrification réponde aux besoins des collectivités des parcelles assainies. Si vous recensez les populations des parcelles assainies vous allez de l'unité 1 à l'unité 26 et chacune contient presque 515 habitants. Ce n'est pas à négliger. Je voudrais aussi intervenir, dans une certaine mesure du fait que vous occupez là où les choses ont une grande importance, je veux parler de l'industrie. Nous avons constaté quelque chose : on a diminué le prix du sucre mais ce dernier était bien dosé et à l'heure actuelle, nous avons constaté qu'il l'est moins. Dans ce cas précis, c'est reprendre de la main gauche ce que l'on a donné par la main droite. Nous voudrions que vos services vérifient le dosage. Je voudrais aussi intervenir au niveau du ciment car c'est une matière dont les gens ont besoin surtout au niveau des parcelles assainies parce que l'implantation des baraques est interdite. Le prix du ciment est trop cher. Nous voudrions savoir si c'est la matière première qui est chère ?

Je pense que le prix doit être abordable car l'usine est là. J'aborderai aussi le prix de l'électricité. Le courant coûte cher donc je pense que la SENELEC perd quelque chose si le prix était abordable, tout le monde payerait ses factures d'électricité.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci, mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Papa Alioune NDAO,

Monsieur Papa Alioune NDAO

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

J'avais demandé à intervenir dans ce débat pour, d'abord, féliciter et encourager Monsieur le Ministre et ses collaborateurs. Et tout à l'heure mon collègue et ami, MENDY a parlé de l'électrification rurale et je voudrais porter un témoignage que plusieurs de mes collègues ici présents voudraient faire. Le gouvernement a fourni de gros efforts en ce qui concerne quand même le monde rural. Un ami a parlé de villages frustrés parce qu'un village a un groupe, l'autre un transformateur, alors que le troisième n'a pas d'électricité. Mais cela est plus criard quand il s'agit des villes. Monsieur le Ministre, je pense qu'il faut bien sûr privilégier le monde rural à l'heure actuelle parce qu'il est resté dans l'obscurité pendant longtemps.

Au temps de la colonisation, les colonisateurs ne pensaient pas électrifier les villages. Donc c'est tout à l'honneur du Chef de l'Etat le Président Abdou DIOUF et de son gouvernement d'avoir pensé pendant presque toute une décennie à couvrir le monde rural. Je n'en ai pour preuve que l'axe nord actuellement dans la région de Saint-Louis où plusieurs villages ont bénéficié de l'électrification, en Casamance également mon ami MENDY me l'a attesté tout à l'heure. Mais il faut penser aux grandes villes, Monsieur le Ministre, qui s'agrandissent de façon spontanée par des quartiers périphériques. Et là, je crois qu'il y a une disparité ou on peut l'appeler la ségrégation est criarde entre un quartier et un autre. L'un a l'électricité l'autre ne l'a pas, vous savez ce que cela fait et je cite le cas de Thiès ma collègue Mantoulaye en sait quelque chose. Nous les élus, nous sommes souvent ridicules parce que nous ne savons pas quoi répondre. Dant le cordon qui entoure la ville de Thiès, tous les quartiers périphériques actuellement souffrent de cette affaire. Donc je crois que nous pouvons compter sur vous pour quand même répondre à l'attente des populations qui voudraient bénéficier de l'électricité comme les villages de la Casamance.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Merci, mon cher collègue,

La parole est à notre collègue Samba Laobé FALL.

Monsieur Samba Laobé FALL

Je vous remercie Monsieur le Président

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Mes chers Collègues,

Je voudrais après vous avoir encouragé, soutenir la thèse qui est peut-être contraire à celle que vient de soutenir notre collègue BASSENE, qui dit que nous pouvons nous passer de l'industrialisation. Je pense qu'au contraire, si le Sénégal ne fait pas tous les efforts qu'il faut pour s'industrialiser, nous allons à la dérive. Mon collègue a dit que nous recevons par le commerce beaucoup de produits manufacturés et c'est pour cette raison que nous pouvons nous passer de l'industrialisation. Mais ce qu'il faut se dire, c'est que ces produits que nous recevons manufacturés viennent de pays industrialisés, ne pas industrialiser notre pays, c'est continuer à dépendre de l'extérieur. Je crois que ne pas industrialiser notre pays également, c'est laisser de côté le combat qui est essentiel à mon avis, qui est la valorisation de nos matières premières.

.../....

Tout le monde connaît le sort qui leur est réservé, Je crois que la dernière personnalité à l'avoir bien souligné, c'est le Président de la République Française, qui trouve injuste qu'elles ne soient pas payées à leur juste valeur. Ne pas industrialiser notre pays, c'est laisser beaucoup de sénégalais désœuvrés, comme vous le savez, l'industrialisation est porteuse d'emplois. Donc je crois que l'opt du Sénégal est bonne. Dans chaque région, il y a déjà une zone industrielle aménagée et sur le plan artisanal, des chambres de métiers.

Ce qu'il faut se dire, c'est qu'il faut du temps pour que nous puissions concurrencer les autres pays dans ce domaine. Il faut que des efforts soient faits, ce n'est pas en deux ans, trois ans qu'on peut régler ce problème. Je crois qu'on doit jouer avec le temps, la rentabilité de l'industrie actuellement, c'est un problème de temps, je pense qu'il faut qu'on ait la patience de soutenir notre industrie. La voir se développer, et il arrivera un moment où, avec la qualité des produits parce que je crois que c'est là la condition essentielle, nous pourrons quand même consommer sénégalais et ne pas trop dépendre de l'extérieur.

Mais pour en arriver là, il faut régler le problème de l'énergie, car c'est l'énergie qui conditionne notre développement industriel et je crois que des perspectives s'offrent à nous. Khaly SEYE a évoqué le problème des barrages, je crois que le volet essentiel de ce que nous attendons de ces barrages, c'est celui de l'énergie. MANANTALY doit à notre avis, aider le Sénégal et les pays concernés à régler ce problème pour amoindrir le coût et que nos industries puissent se développer.

L'autre problème que je voudrais évoquer concerne nos produits locaux, je crois que mon collègue l'a bien dit, l'ITA a fait un excellent travail. Et je crois qu'on doit passer à la phase d'exploitation industrielle, nous avons trop de produits qui pourrissent, il y a les bananes, les mangues, les oranges, le bissap alors que maintenant même dans les hôtels on sert des jus de bissap ou voyage par Air Afrique, il y a le djindjère qu'on conserve. Je crois qu'il y a un créneau dans lequel il faut s'engager et arduement.

Le troisième problème que je voulais évoquer c'est celui de l'artisanat. Le Sénégal a mis en place la chambre des métiers, je crois qu'il faut les aider, la compétence ne fait pas de doute. Nos artisans sont très compétents, il faut par un système bancaire adéquat, essayer de leur donner la possibilité de produire beaucoup et les aider à sillonner le monde à l'occasion des foires et des expositions afin que l'artisanat sénégalais qui est très apprécié puisse quand même donner les retombées que nous pouvons attendre de lui. Monsieur le Ministre, c'est ce que j'avais à vous dire, mais je voudrais encourager l'équipe qui est derrière vous parce qu'au niveau où chacun est placé, on constate qu'il donne le meilleur de lui-même pour que l'industrie du Sénégal puisse quand même répondre à l'attente des sénégalais.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie, mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue le Président Ousmane NGOM.

Monsieur Ousmane NGOM

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre du Développement industriel, je dois d'abord dire que je suis d'accord avec mon collègue Samba Laobé FALL qu'on ne peut pas faire du souk, un grand souk, nous sommes obligés d'industrialiser notre pays. Mais le problème est un problème de choix, d'option industrielle, de choix de politique industrielle. Et c'est à ce niveau que la divergence entre nous apparaît ou réapparaît car la nouvelle politique industrielle qui a été initiée dans notre pays, ne nous paraît pas convenir en tant qu'option industrielle. Et aujourd'hui, cela ressort de leur rapport qui nous a été présenté, cette nouvelle politique industrielle a créé énormément de tort à notre pays. Il y a eu une étude que j'ai évoquée ici la dernière, celle du Boston Consulting group qui avait prédit qu'avec l'application de la nouvelle politique industrielle, les deux tiers des industries de ce pays disparaîtraient. Aujourd'hui, nous savons que les fermetures d'entreprises se succèdent et que les pertes d'emploi s'accumulent. Nous avions en 1981, 40.000 emplois dans le secteur industriel, aujourd'hui nous en avons perdu près de 25.000, soit plus de 50% et le rapport reconnaît donc, que la nouvelle politique industrielle a créé d'énormes problèmes. Et il dit même qu'il faut déjà réajuster le tir. Alors, cela veut dire que vraiment il y a déjà un problème de conception de la politique industrielle de ce pays. Ainsi, je voudrais également évoquer un autre problème; celui de la zone franche industrielle et là, je voudrais avoir des informations. Je sais que Monsieur le Ministre connaît bien ce problème et pour cause, cette zone franche industrielle avait pour but la stimulation des exportations mais également la création de main d'oeuvre. Je ne sais pas savoir aujourd'hui quel est le bilan, quel est le nombre d'entreprises qu'il y a au niveau de cette zone industrielle. Est-ce qu'il y en a qui ont déjà fermé et ensuite combien cela coûte à l'Etat ou en tout cas quelles sont les ressources que notre pays tire justement de cette zone franche industrielle.

.../....

Je voudrais aussi évoquer le problème de Dakar-Marine, On sait que la Commission de vérification des comptes des établissements publics a préconisé la liquidation de Dakar-Marine, on sait également que la direction de cette société par contre, propose la restructuration et le redéploiement de ses activités, mais on sait qu'on se prépare à sa liquidation au profit d'étrangers pour se débarrasser de sénégalais. Et on veut ainsi brader un outil fondamental de notre économie, de notre développement, et même stratégique sur le plan militaire au profit de copains ou de gens peu soucieux de l'intérêt national. Nous savons que récemment, il y a une société américaine, la 1ère dans la recherche pétrolière qui s'appelle MAGDERMOT NC qui a décerné un brevet de satisfecit à Dakar- Marine, je l'ai ici, qui date du 30 mars 1989, et pourtant on dit que cette société là doit être liquidée, bradée alors que le problème qui se pose est un problème de gestion, de restructuration et de redéploiement des activités de Dakar-Marine. Il convient donc de redynamiser ses structures, de redéployer son personnel et ses activités, et même d'envisager peut-être la privatisation de certains chantiers de cette société mais de ne pas brader cet outil essentiel. Je voulais également poser le problème du salaire qui est fondamental pour le projet de l'électrification villageoise de notre pays.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Président.

La parole est à notre Collègue Khalifa Babacar SALL.

MONSIEUR KHALIFA BABACAR SALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, nous vous connaissons, compétent et engagé dans la mise en oeuvre de la cohérente et dynamique politique initiée par le Président Abdou DIOUF en matière de promotion industrielle et d'artisanat. Vous avez déjà fait vos preuves et je ne peux en tout cas que vous encourager à l'occasion de l'examen du projet de budget de votre ministère. Monsieur le Ministre, il a été dit ici, que Monsieur Mamoudou TOURE, Ministre des Finances a eu encore le même diagnostic qu'un économiste de la place, sur la situation économique de notre pays. S'il y a en convergence au niveau du diagnostic, il y a eu divergence fondamentale dans la mise en oeuvre des solutions, ça aussi il faut le préciser. Et je crois que Mamoudou TOURE et le Président Abdou DIOUF ont eu raison d'initier les politiques qu'ils ont mises en oeuvre. Maintenant, il va s'en dire que la mise en oeuvre de ces politiques connaît des problèmes ou génère des problèmes, mais c'est nécessaire. Le Président Abdou DIOUF l'a dit. La restructuration de notre économie est un passage obligé, donc nous devons passer par là pour connaître des lendemains meilleurs. C'est la raison pour laquelle, même si la NPI a connu dans son début d'exécution des problèmes, nous savons qu'à la longue les industries sénégalaises devront être, seront mieux structurées pour être plus compétitives. Monsieur le Ministre, je voudrais aussi aborder deux questions : l'une a trait à Dakar-Marine. Je suis d'accord avec mon collègue Ousmane NGOM pour dire pour une fois, que nous devons faire confiance à l'équipe de cette société,

à sa direction qui est composée d'hommes de foi, qui sont convaincus que s'ils sont aidés, pourront réussir la mission consistant à la redresser et d'en faire un outil performant au service du Sénégal et de la nation. Je voudrais aussi aborder le problème du coût de l'énergie par rapport aux efforts qui ont été déjà consentis par l'Etat. Votre démarche Monsieur le Ministre avait été au début de définir son prix pour permettre aux industriels de proposer aux populations des produits abordables. Mais, il a été perdu de vue le fait que si les industriels le faisaient, les coûts du courant ménager grèveraient les possibilités des ménages de telle sorte que ces derniers n'auraient pas de quoi pour faire face à cet achat. Donc le problème est un tout, il s'agit pour que nos produits puissent être compétitifs, pour que nos produits puissent être consommés, que le coût de l'électricité domestique puisse être abaissé, c'est une nécessité, mais aussi une condition de la relance économique. Il y a ensuite corrélativement à ce problème, le contentieux qui existe entre certaines municipalités comme celle de Dakar et la Sénélec. Dans toutes nos factures, il y a un pourcentage qui revient aux municipalités en tout cas notamment celle de Dakar. Et généralement quand il s'agit de régler nos comptes la Sénélec dit toujours que c'est la municipalité qui est débitrice alors qu'on ne nous fait jamais exactement le point de cette situation. La dernière question que je voudrais aborder Monsieur le Ministre, concerne l'exploitation, la transformation de nos produits locaux et là c'est uniquement pour soutenir ce qu'ont dit nos deux collègues tout à l'heure. Je crois que c'est un énorme gâchis dans la région sud de notre pays. Cette région a d'énormes potentialités qui ne sont pas exploitées. Qu'est ce qu'on attend, si l'Etat ne peut pas s'engager dans ce secteur, qu'il encourage des privés à le faire, je crois qu'il faudrait un peu plus de volonté pour que les ressources de cette région là puissent être mises en oeuvre. Voilà ce que je voulais dire Monsieur le Ministre dans ce débat, je vous encourage, vous félicite et vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Coumba BA.

.../...

MADAME COUMBA BA

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

J'interviens dans ce débat à l'occasion de l'examen du projet de budget du Ministère du développement industriel et de l'artisanat pour faire quelques propositions dans le domaine de l'électrification rurale.

Puisque le Président ne peut pas résoudre ce problème social actuellement, est-ce qu'il ne serait possible d'envisager au moins l'électrification de quelques sous-préfectures restreintes comme l'ont bien dit beaucoup d'orateurs, en attendant de trouver de moyens pour la généralisations ? J'ai posé ce problème Monsieur le Ministre, parce que voir quelques sous-préfectures électrifiées alors que d'autres ne le sont pas, c'est un peu gênant, il faudra que le gouvernement étudie ce problème. Je peux vous citer quelques exemples : l'arrondissement de Koupantoum est électrifié alors que les trois autres arrondissements qui restent tels que Kousanar, Makakoulibanta, et Missira ne le sont pas. Vous me comprenez, je pense, Monsieur le Ministre. J'ai rappelé tout à l'heure le cas du village de Kouba Koto qui est un lieu de culte comme tant d'autres village et qui fait partie intégrante du département de Nioro du Rip donc qui devrait être au même pied d'égalité que Taïba Niassène et autres C'est le cas de Diamal situé dans le département de Kaffrine, l'arrondissement de Birkilane qui est un lieu de culte, le cas de Daman dans l'arrondissement de Missira, département de Tambacounda. Donc, Monsieur le Ministre, je pense qu'il s'agit de choisir le milieu de culte pour mettre l'électrification. Ainsi, je vous prie de la généraliser et de ne pas créer des tensions je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, ma chère Collègue.

La parole est à notre Collègue, Madame Mata Sy DIALLO.

MADAME MATA SY DIALLO

Merci, Monsieur le Président.

Merci, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Ministre du Développement industriel et de l'artisanat, je ne vous apprends rien en disant que nous sommes un pays en voie de développement et tout le monde sait que le niveau de développement d'un pays se mesure par son industrialisation. Nous savons aussi que l'industrie d'un pays est engendrée par le développement de son agriculture. Monsieur le Ministre, bien que mon département entièrement agricole soit le bassin arachidier du Sénégal, on y note, une absence totale d'industrialisation. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Ministre, la nouvelle politique industrielle a été un peu négligée dans nos réflexions au profit de la nouvelle politique agricole. Notre orientation tant industrielle qu'agricole est régie par ces nouvelles politiques qui sont des choix gouvernementaux et qui semblent être définitifs. Je l'ai dit devant notre collègue du Développement rural, parce que répondant à une politique d'ajustement structurel très appréciée par nos amis qui nous aident. Mais Monsieur le Ministre, élus du peuple que nous sommes, nous ne cesserons jamais d'attirer votre attention, vous et votre collègue du Développement rural, sur certaines dimensions sociales et réalistes qui ne semblent pas être prises en compte. Un collègue l'a dit ici, vous-même, vous avez dit que l'application de la nouvelle politique industrielle a connu des effets pervers. Quels sont-ils ? Parce que nous avons axé notre réflexion sur l'agriculture. Quels sont vos problèmes dans ce domaine-là ? Est-ce que je pourrais vous demander si vous n'avez pas envisagé l'utilisation de la technologie alimentaire pour revaloriser nos fruits et engendrer de nouvelles industries ? Monsieur le Ministre, ce qui m'amène à prendre la parole sans tarder donc, c'est ce que j'ai entendu, j'ai été un peu gênée quand j'ai entendu certains collègues dire, le niveau de l'électrification de leurs départements. Quand tout le monde sait que l'un des plus grands départements du Sénégal est Kafrine, département important aussi bien sur

.../...

le plan démographique, qu'économique si la seule ville électrifiée reste la commune de Kaffrine où le courant connaît souvent des coupures et gêne les populations. Si l'on sait qu'il y a quelques mois seulement que Kounghoul a eu, a été électrifiée grâce à Nioro parce que c'est le groupe électrogène de Nioro, je crois, qu'on nous a envoyé. Monsieur le Président de la République nous avait promis que la haute tension viendrait jusqu'à Kaffrine, Kounghoul et en allant vers Koumpantoum. Monsieur le Ministre, qu'en est-il ? En tout cas, Kaffrine connaît 4 arrondissements et la commune. Nous avons énormément de problèmes par rapport...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Vous avez épuisé votre temps de parole, Madame.

La parole est à notre collègue Ibrahima SARR.

MONSIEUR IBRAHIMA SARR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, beaucoup d'entreprises de l'industrie de la pêche connaissent des difficultés parmi lesquelles figure en bonne place le coût élevé de l'électricité. Dans le temps, ces entreprises ont été obligées d'arrêter leurs activités à cause des coupures d'électricité pour tout simplement des arriérés d'une facture non payée. Tel a été le cas à la SOPCA, à la SARDINAFRIQUE et à AFRIPECHE. Aujourd'hui, la société SARDINAFRIQUE, après avoir traversé des difficultés, en reprenant ses activités ne peut pas démarrer parce que le nouveau repreneur, malgré sa volonté d'aider cette société qui compte 400 travailleurs, ne peut le faire parce qu'on lui exige de payer une facture qu'il n'a pas consommée. Et pourtant des démarches ont été effectuées par les organisations syndicales auprès des autorités

Les travailleurs attendent et le repreneur est encore là qui ne s'est pas découragé. C'est pourquoi, nous vous demandons d'agir d'urgence pour qu'une solution soit trouvée à ces sociétés afin d'éviter à ces nombreux pères de famille de continuer à vivre le calvaire du chômage. Ensuite Monsieur le Ministre, je reviens sur le cas de Dakar-Marine. Je ne vais pas faire des répétitions, mais les organisations syndicales ont l'habitude de dire que le redressement d'une société, quelle qu'elle soit, ne peut pas se faire sans les travailleurs ni contre eux. C'est pourquoi quand nous avons appris qu'il y a un plan de liquidation de la société ou licenciement massif des travailleurs nous nous sommes dits qu'il fallait trouver deux solutions parce que tout le monde sait que les travailleurs de Dakar-Marine font partie de l'une des meilleures mains-d'oeuvre du Sénégal. La position de la CNTS, c'est comme d'habitude, d'aider à trouver des solutions aptes à relancer les activités des sociétés et à ne pas passer par la liquidation ou le licenciement massif des travailleurs de Dakar-Marine.

Je reviendrai sur une question qu'a évoquée mon collègue Moussa concernant l'électrification du département de Podor. Comme il l'a dit, nous avons constaté que le département de Podor fait partie des départements peut-être oubliés alors que tel ne devrait pas être le cas. On semble vouloir dire, d'inclure ces projets d'électrification dans le cadre du 6ème FED ou de l'après-barrage. Mais est-ce que les populations vont attendre, vivre dans l'obscurité alors qu'aux alentours l'électrification se fait ? Voilà Monsieur le Président le problème que je voulais évoquer.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Bara DIOUF.

.../...

MONSIEUR BARA DIOUF

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

J'aurai dû peut-être ne plus intervenir tant ceux qui m'ont précédé ici ont posé les problèmes de l'industrie, ici au Sénégal. Mais pour répéter une collègue, en l'occurrence Madame Fadiop Guèye SALL. Je voudrais dire, effectivement, que la répétition est une méthode pédagogique et que cela permet de mieux saisir les problèmes et de les approfondir. C'est donc pourquoi, je voudrais revenir, un tout petit peu, avec beaucoup de modestie, parce que je ne suis pas spécialiste, sur le problème de l'industrie au Sénégal. Si je le fais c'est parce que le rapport lui même nous y invite, parce que lorsqu'on lit ce passage très significatif où l'on dit que pour tous les départements l'objectif n'a pas été totalement atteint en raison de l'apparition d'effets pervers qu'il faut maintenant corriger et que tous les départements techniques concernés par le mécanisme de la nouvelle politique industrielle sont d'avis qu'il faut réajuster le tir tout en gardant le cap. Naturellement, cela a de quoi non pas inquiéter mais plutôt attirer l'attention des députés que nous sommes, pour nous interroger sur cette N.P.I. telle qu'elle se développe, tout au moins, telle qu'elle est perçue par un certain nombre de gens que nous rencontrons dans la ville à l'occasion soit de conférences, de débats ou de contacts formels ou informels. Assez souvent, nous entendons certains nous dire que le processus mis en place risque de transformer le Sénégal en un souk d'autres vous disent que les usines ferment, en tout cas il y a quelque chose à faire. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour poser la question que c'est officiellement que le débat est posé et c'est pour cela que je voudrais peut-être demander à notre Ministre de bien vouloir nous faire le point sur cette nouvelle politique industrielle, ses perversions, sur ce que nous sommes en droit d'en

attendre et les espérances que cette politique peut provoquer. Enfin sur le niveau de son objectif essentiel qui était la restructuration et la modernisation de notre outil industriel.

Vous savez parfaitement que l'industrie au Sénégal a été le fer de lance de ce qui fut hier notre puissance économique. Ce ne fut pas l'agriculture, l'agriculture c'étaient les pays sud telle que la Côte d'Ivoire, telle que la Guinée. Mais le Sénégal très tôt dans l'ex-fédération d'A.O.F. s'était distingué par un tissu industriel suffisamment dense et très en avance sur les autres.

Il est manifeste que les indépendances ont permis aux autres pays de s'équiper mais il devait être de notre devoir et il est de notre devoir de faire en sorte que les acquis soient maintenus. Et c'est peut-être pourquoi dans cette perspective nous interrogeons les Ministres pour voir ce qui est fait, ce qui peut être fait pour faire en sorte que les acquis soit maintenus et que les avantages obtenus dans le passé ne soient pas rognés par le progrès des autres. Je voudrais aussi, si vous le permettez, appuyer un certain nombre d'intervenants en ce qui concerne la consommation locale. C'est-à-dire l'érection d'un certain nombre d'industries locales singulièrement en Casamance pour les jus de fruits d'industries alimentaires en quelque sorte. Et là, mon interrogation est de savoir quelle est l'adéquation qui a pu être faite entre la recherche scientifique et l'industrie, c'est-à-dire l'université et l'industrie. Je crois que c'est un problème fondamental qui est posé dans les grands pays développés et d'industries, et si aujourd'hui je me réfère à cette préoccupation qui est générale en quelque sorte, c'est singulièrement en direction d'une structure que nous connaissons ici et qui me semble être performante. Cela peut-être un institut de technologie alimentaire dont malheureusement les recherches ne semblent pas avoir de raisonnable et ne sauront être accueillies de façon performante par l'industrie locale. On voudrait peut-être savoir ce que le Ministre peut faire pour que l'industrie de technologie alimentaire soit véritablement le noyau qui doit permettre l'émergence d'une

petite chaîne des petites et moyennes entreprises surtout dans le domaine alimentaire. Et si vous le permettez, chers collègues, féliciter le Ministre aussi pour son courage à la tête d'un département qui a beaucoup de problèmes.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon cher collègue.

La parole est notre collègue Monsieur Mamadou BADIANE.

MONSIEUR MAMADOU BADIANE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, mes questions sont effectivement posées. Elles avaient pour nom : usine de jus de fruits, pétrole, potentialités économiques de la Casamance. Elles l'avaient bien posées à mon brillant collègue Monsieur Babacar SALL. Je crois que je peux passer en attendant votre réponse, mais je pense, Monsieur le Ministre, qu'il y a une certaine réalité sénégalaise à laquelle on ne peut pas renoncer : c'est que la Casamance, sur le plan agricole et économique, offre des potentialités sûres pour le Sénégal. Ainsi, je voudrais soutenir la question de mon collègue Babacar SALL.

pour savoir où en sont les solutions réservées à la Casamance. Je voudrais aussi vous poser une seule question : Que peut attendre le Sénégal du réseau énergie, qui est un des 5 réseaux de la francophonie ?

La dernière question, Monsieur le Ministre, c'est une question interministérielle. C'est un problème qui se pose à Ziguinchor, il nous arrive d'avoir une pénurie d'huile pendant des moments, ou on attend des livraisons de Kaolack, si nous sommes conscients que l'huile est fabriquée à Ziguinchor et que d'autre part on peut savoir que l'usine qui fabrique est une industrie, certes qui relève de la SONACOS, mais qu'on nous ramène cette huile pour aller l'emballer ailleurs pour que nous puissions la recevoir en consommation, c'est un peu dur. Je voudrais vous demander dans vos concertations éventuelles avec les Ministres concernés de voir ce que vous pouvez faire pour cette région.

Enfin vous me permettrez d'émettre un espoir parce que j'ai entendu mon collègue du Cap-Vert dire que vous avez prêté main forte à la commune en lui attribuant une subvention substantielle pour l'électrification. Je peux aussi croire que vous avez réservé une part substantielle à la commune de Ziguinchor qui est en extension où les agglomérations se multiplient. Vous le savez, je n'ai rien à vous apprendre mais je peux émettre quand même cet espoir et attendre de vous une solution positive.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci mon cher collègue,

La parole est au dernier orateur inscrit notre collègue Pascal MANGA.

.../...

Monsieur. Pascal MANGA

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Il y a un an ou deux, j'avais posé ici le problème du coût du ciment et le Ministre de l'époque M. TOURE m'avait répondu que le ciment était cher parce qu'entre la société SOCOCIM et l'Etat, il y avait une convention qui était signée. J'avais également par la même occasion posé le problème du sucre pour dire qu'il y avait là deux injustices tout à fait notoires. D'abord, parce qu'on vivait depuis quelques années, sous le régime de la nouvelle politique agricole qui est caractérisée par un libéralisme tout à fait complet et il y avait là deux sociétés la SOCOCIM et la CSS qui jouissaient de privilèges. C'était injuste vis-à-vis des autres. On m'avait rétorqué que c'était parce que les investissements étaient lourds. Mais le petit exploitant de poulets ici à Cambérène, s'il met un million, c'est exactement la même valeur pour Mimran qui mettrait 2 ou 3 milliards puisqu'il en a la possibilité. A lui vous permettez que des exportations sauvages et quelques fois toxiques de poulets nous parviennent jusqu'ici et on protège la SOCOCIM, on protège le sucre. Je dis là que c'était une injustice à laquelle il fallait absolument mettre fin. Je veux savoir si cette convention entre le Gouvernement et ces différentes sociétés va prendre fin, parce que nous savons que le ciment en Gambie, qui arrive de je ne sais où, de très loin, coûte beaucoup moins cher qu'au Sénégal. Et le ciment s'il est à la portée de la population créerait une relance de la construction, donc, participerait au relèvement du niveau de vie des paysans. Je voulais vous demander de faire le point de la nouvelle politique industrielle, nous savons qu'elle a été mise en oeuvre il y a maintenant deux ou trois ans. Donc il est temps de nous en faire le point d'une façon chiffrée. Les sociétés qui ont fermé, pourquoi ? et celles qui ont été créées, pourquoi aussi ? Et voir si on peut s'attendre à continuer dans cette voie là.

.../...

Monsieur le Ministre, je vous ai envoyé une ou deux lettres à propos de ce groupe qui est installé à Djimbéring depuis 2 ou 3 ans et même plus et qui est là. Si l'on n'en veut pas qu'on le mette ailleurs. Les populations avaient fondé beaucoup d'espoir, non seulement sur le groupe, mais aussi sur les cables qui sont dans le village, et depuis lors, on attend je ne sais pourquoi. Et un village comme Mlomp, j'avais à l'époque aussi envoyé une lettre pour demander son électrification. Je vous remercie parce que je viens de recevoir une lettre qui me dit que 50 millions ont été dégagés pour régler ce problème. Je crois que l'agglomération Mlomp-Kassinon fait partie des plus importantes. Elle doit être aussi grande sinon plus grande que Thionck Essyl. Ce sont là deux villages qui sont distants de 1 km et qui sont très importants. Voilà rapidement ce que j'avais à dire sinon, Monsieur le Ministre, pouvez-vous nous faire le point sur la recherche dans l'énergie solaire ? SINAES fait quelques publicités, mais le petit peuple que nous sommes est loin de savoir exactement le résultat.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Maintenant la parole est à Monsieur le Ministre pour répondre aux collègues Députés.

Monsieur le Ministre du Développement Industriel et de l'artisanat

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier les honorables membres de ce parlement des mots aimables que tour à tour les uns et les autres ont eu pour mon département en général et mes collaborateurs et moi-même en particulier. Je voudrais dire que nous sommes heureux de nous retrouver aujourd'hui devant cette auguste Assemblée pour répondre aux questions de ses membres, à vos interrogations dont certains cas de figure, à leur permettre de nous accorder les moyens nécessaires à la gestion de ce ministère pour l'exercice à venir.

Ceci dit, Monsieur le Président, avec votre permission je m'en vais maintenant répondre aux nombreuses questions posées par les honorables parlementaires. Tout d'abord, l'honorable député KANTE, a posé je crois trois questions ou deux, résumons. Je voudrais au demeurant, à ce stade de mon intervention, indiquer que je ne reviendrai pas sur celles qui ont été posées par plusieurs honorables parlementaires, lorsque j'aurai fait une première réponse s'agissant de telle ou telle question. Ceci dit, revenons aux questions posées par l'honorable parlementaire KANTE.

D'abord, la question du déplacement de la Centrale de Sédhiou en dehors de la commune, je voudrais lui donner des assurances à ce sujet : le nécessaire ^{est} en cours, avant longtemps, cette opération sera réalisée.

Deuxième question posée par l'honorable député Kanté : Est-ce possible de créer un centre artisanal à Sédhiou ? Je lui réponds oui. J'ajoute que la question va être étudiée pour voir dans quelles conditions une telle entreprise pourra être organisée et réussie dans l'intérêt de notre politique artisanale. Je pense que la filière artisanale sur laquelle j'aurai à revenir tout à l'heure en répondant à certaines questions posées, mérite l'attention du gouvernement en raison de ce qu'elle a déjà apporté à notre économie nationale, mais en raison surtout de ce qu'elle recelle comme espoir de participation à la valorisation de potentiels ou potentialités de notre économie nationale. Donc je réponds à l'honorable député que cette question que vous avez posée trouve un écho favorable au niveau du MDIA et en sortant de cette assemblée, les instructions nécessaires seront données à mes collaborateurs afin d'étudier la question et sous l'angle le plus favorable possible. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour essayer de répondre à l'attente des braves populations de Sédhiou.

Le deuxième orateur inscrit fut Monsieur le Président, l'honorable député Mamadou Waly NDIAYE, qui après avoir indiqué les réalisations programmées de la Sénélec dans sa circonscription a souhaité les voir s'étendre aux îles du Gandour. Je voudrais lui

donner des assurances à cet égard en disant que les dispositions nécessaires sont arrêtées et que leur exécution va bientôt suivre car nous avons obtenu l'accord de principe de financement pour procéder aux opérations d'exécution. De ce point de vue, je pense que les îles du Gandour qui ont eu à recevoir le Chef de l'état au cours de l'année 1988 ont de ce fait à travers leurs populations exprimé leurs doléances qu'il faudra satisfaire assez rapidement. Car dès notre retour à Dakar, à partir des instructions que nous avons reçues du Chef de l'Etat, des actions énergiques ont été menées pour leur satisfaction dans l'ensemble. Aux premiers rangs des doléances se trouvait l'électrification des îles du Gandour.

L'honorable député Mamadou Waly NDIAYE a parlé de l'usine d'anacardes de Sokone, la Sodenas, en souhaitant connaître les mobiles qui sont à la base des va et vient de certains de nos collaborateurs entre Dakar et Sokone. Je voudrais lui dire ici que ce mouvement s'explique par les directives que nous avons reçues du Chef de l'Etat, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour sauver cette usine. Et en application donc des directives reçues, il a été créé un groupe interministériel comprenant les représentants du Ministère des finances et de mon département pour donc voir comment procéder à la restructuration et à la réhabilitation de la Sodenas. La Sonépi a été choisie comme véhicule pour porter cette opération et en principe, les choses avancent convenablement. Il y a lieu donc d'espérer qu'avant longtemps certainement dans les plus brefs délais possibles, qu'on parvienne effectivement à sauver cette SODENAS qui pendant longtemps, a fait la gloire de notre pays du point de vue politique anacardière.

Monsieur le Président, je passe au troisième orateur, l'honorable député Ousmane NDIAYE qui a posé le problème de l'électrification de Diawara, de Bakou et de Goudiry. Ce que nous avons fait pour Goudiry pendant le ramadan, correspond au genre de choses que nous continuerons de faire avec plaisir. Chaque fois que les populations ont des besoins déterminés et qu'on vienne nous les soumettre dans la mesure où la satisfaction de ces besoins se trouve à notre portée, nous n'hésiteront pas à le faire et de façon conforme aux souhaits exprimés par celle-ci.

Les localités comme Diawara et Bakou font partie de ceux qui bougent dans notre pipe-line et nous espérons qu'avant longtemps, le nécessaire pourra se faire pour leur apporter l'électricité. Je l'ai déjà dit en commission, l'ambition du gouvernement c'est de coupler sa politique de développement rural avec une dimension du développement de l'électrification rurale de manière à ce que le bonheur qu'on apporte ainsi à nos braves populations rurales soit une totalité pluridimensionnelle lorsque l'agriculture est développée d'une certaine manière, parmi les conséquences favorables auxquelles on peut s'attendre, il y a le développement du revenu, l'émergence des revenus qui peuvent être utilisés notamment pour améliorer les conditions socio-économiques de nos braves populations. Il est dès lors indiscutable que si dans la corbeille des possibilités d'amélioration des conditions socio-économiques offertes aux braves populations, il y a l'électricité, on ne fait que renforcer la possibilité pour permettre à nos compatriotes du monde rural de bien se sentir dans leur peau et mieux profiter de l'amélioration de leurs revenus qui serait intervenue grâce au revenu généré par les activités agricoles. Donc, notre politique d'électrification rurale, cela je le dis à l'adresse de la nation toute entière est une politique globale que nous comptons mener de façon programmée mais avec toute la détermination souhaitable de façon qu'avant l'an 2005 ou même l'an 2015 il y ait le plus grand nombre possible de villages de ce pays.

Je ne parlerai même pas de villes mais de villages du Sénégal qui soient électrifiés. Voilà ce que je voulais vous dire, honorable député concernant donc la question que vous avez posée en direction du secteur de l'électricité. Vous avez aussi parlé de la SOTEXKA en reliant votre commentaire.

aux difficultés du secteur textile ou plutôt vous avez parlé des difficultés celui-ci en reliant vos interrogations à la SOTEXKA en vous demandant comment se fait-il que, malgré les difficultés que nous connaissons dans le secteur textile, qu'on se soit ingénué à bâtir ailleurs, une SOTEXKA.

Je voudrais vous dire que l'idée de créer la SOTEXKA est de loin antérieure aux difficultés du secteur textile. La SOTEXKA est en effet une vieille idée qui a fait un long chemin pour aboutir aux résultats actuels. Du temps où j'étais conseiller financier du Ministre de l'Economie et des Finances, ce dossier était autour de 8 milliards. Le projet devrait être réalisé dans ces eaux-là et vous l'aurez constaté dans le rapport, à cause du temps que le projet a mis à se mettre en place, il a été finalement bouclé à 22 milliards. Ce n'est pas faute d'avoir voulu le faire à 8 milliards qu'on en est arrivé à ce niveau-là, mais à cause des difficultés qu'il y avait à se mettre d'accord sur beaucoup de choses. Notamment des problèmes qu'il y avait à trouver des bailleurs de fonds ou à cerner certaines dimensions du projet de façon satisfaisante, que d'année en année, à cause de l'inflation, on est arrivé à cette accumulation des besoins pour aboutir à ce niveau de 22 milliards. Mais encore une fois, disons-le, la SOTEXKA est une affaire viable d'un point de vie, et délicate d'un autre. Si on amène la SOTEXKA à sa dimension kaolakoise, elle devient une affaire tout à fait ménageable dont les propensions à une analyse facile et les résultats comptables, susceptibles de générer des éléments positifs. Mais à partir d'une autre appréciation des choses, c'est-à-dire lorsqu'on intègre la dimension de Louga, il se crée tout de suite une autre image, d'autres éléments d'appréciation à partir desquels on peut aboutir à une conclusion relativement nuancée par rapport à la première. Cela ne veut pas dire que ce soit une affaire en difficulté même si c'est une affaire difficile.

.../...

L'Etat, du reste, est résolu à régler les quelques entraves liées à la dimensions de Louga de façon à faire que le tout puisse baigner dans une atmosphère améliorée et que partant, il soit possible à la direction générale de la SOTEXKA à gérer cet ensemble au mieux des intérêts de la macro-économie du Sénégal.

Ceci est un chose. Autre chose est par contre les difficultés du secteur textile qui sont liées à la détérioration de la situation internationale, au coût de production des produits finis et aussi à celui à la matière d'oeuvre. Cette dernière se compose de deux éléments : ceux qui se trouvent intras-muros, il s'agit du coton notamment et c'est la force de travail qui est également une composante et l'énergie en est une autre. Ce sont aussi d'autres facteurs dont l'énumération serait longue, à partir desquels on arrive à sortir des produits finis.

Mais il y a aussi le fait que certains éléments nous parviennent extra-muros pour venir donc faciliter la composition du produit fini. Lorsqu'on met les uns dans les autres aujourd'hui pour tenter, l'observateur constate une situation difficile qui crée donc des difficultés au secteur textile. Sur les instructions du Chef de l'Etat, il a été créé un groupe de travail pour réfléchir sur l'ensemble des dimensions de ces difficultés, les analyser et proposer aux pouvoirs publics des mesures de soutien. Ce groupe a déjà déposé ses conclusions et je dois dire que le ministère de l'Economie et des Finances a décidé de consentir de sacrifices importantes que la Nation va supporter pour justement aider au reversement tendenciel souhaitable en faveur du secteur textile.

Je crois devoir dire que dans la situation actuelle, lorsqu'on parle du secteur textile en général, il faut viser des entreprises que nous connaissons parfaitement bien, comme le groupe SOTIBA-SYMPAFRIC, le STS, etc. Et ne pas forcément inclure dans le schéma le cas de figure que représente la SOTEXKA, parce que

celle-ci a des marchés très importants. N'étaient-ce certaines pesanteurs que lui procure ou qui lui viennent de l'hypothèque lougatoire, aujourd'hui cet outil aurait été porté sur les fonds baptismaux de façon plus satisfaisante. Mais à supposer que ces hypothèques soient levées je l'espère, avant longtemps, on va pouvoir le faire parce que la BAD est engagée à nos côtés à réfléchir autour des choses qu'il faudra mettre au point pour régler les difficultés de l'heure. A supposer que celles-ci soient levées, je pense qu'on peut affirmer que la SOTEXKA peut bénéficier d'une évolution autonome même à l'intérieur du cadre des difficultés actuelles que connaît le secteur textile.

Voilà ce que je puis vous donner aujourd'hui comme information. Si demain j'en savais plus, c'est avec plaisir, Messieurs les honorables députés que je vous passerais l'information. C'est confirmé par le Président de Groupe parlementaire du PDS.

(Eternuement).

Je prends votre éternuement comme une confirmation de mon propos.

Monsieur le Président, à propos de MIFERSO, l'honorable parlementaire Ousmane NDIAYE a demandé s'il y avait encore quelques espoirs. Je suis obligé de lui dire oui mais un oui tempéré. Je ne peux pas vous donner un oui enthousiaste comme je l'aurais souhaité,

j'aurais souhaité que les choses fussent autrement établies pour m'autoriser à vous dire un "oui" franc et massif. La MIFERSO est une vieille affaire qui dure depuis 13, bientôt 14 ans. Le gouvernement du Sénégal s'est plusieurs fois accommodé aux besoins des situations sans cesse changeantes qu'il a rencontrées dans l'histoire de ce projet. Et aujourd'hui, le stade à l'intérieur duquel nous faisons notre parcours se caractérise par une MIFERSO à 3 dimensions : la mine, le port minéralier et la voie ferrée. Le gouvernement a dû accepter de couper le projet en trois morceaux pour faciliter ses contacts extérieurs notamment avec les partenaires dans la société, les partenaires potentiels ainsi qu'avec les bailleurs de fonds. Les dimensions qui posent problème aujourd'hui sont deux : il y a la portuaire et la ferroviaire qu'on appelle communément les infrastructures. Nous avons demandé aux bailleurs de fonds de nous financer ces infrastructures et ils nous ont dit, c'est d'accord en principe mais trouvez d'abord des prêts contrats avec les sidérurgistes. Or comme chacun le sait, le marché de la sidérurgie évolue de façon difficile, délicate, en dents de scie. Aujourd'hui les choses marchent bien, demain moins bien - je parle de la sidérurgie européenne - si bien que les approches que nous avons faites auprès des sidérurgies européennes ont entraîné comme seule réaction de nous dire aujourd'hui, même si nous sommes intéressés par votre fer, qui est de très bonne qualité, nous ne pouvons pas vous signer des prêts-contrats du moins aussi longtemps que vous n'aurez pas réalisé les infrastructures. Ce qui crée un cercle vicieux puisque d'un côté les financiers nous disent aller d'abord chercher des prêts-contrats, ceux qui peuvent les faire nous disent faites d'abord les infrastructures avant que nous puissions envisager avec vous une opération quelconque de prêts-contrats ou une opération commerciale quelconque. Nous sommes donc en train de lutter pour briser ce cercle. Je dois vous dire que nos espoirs de briser ce cercle sont grands. Là je peux être ferme et affirmatif mais c'est simplement pour entrer dans une phase de négociations plus confortable pour le gouvernement du Sénégal.

Je dois recevoir d'ailleurs, une mission, demain lundi, une mission venue de l'extérieur pour MIFERSO, afin de nous aider à faire en sorte que MIFERSO aille dans le sens de l'espoir qui justifie sa naissance. Mais encore une fois, Messieurs les honorables députés, je suis obligé de vous dire ce n'est pas tout à fait gagné. C'est dommage, c'est lié à l'enclavement de ce produit qui est un produit de première qualité.

Aujourd'hui, MIFERSO subit une concurrence difficile : c'est celle de MIFERGUI. Mais celle-ci est davantage psychologique que technique puisque les techniciens du moins soutiennent que le produit minéral guinéen n'est pas concurrent de celui de chez nous, du moins du point de vue qualité. Il y a dans les solutions que nous cherchons à mettre en oeuvre, une idée de recherche de concertations entre sénégalais et guinéens, de manière à faire en sorte que les européens qui cherchent à n'avoir que le minéral de fer, qu'une sidérurgie en Afrique, n'obligent pas les sénégalais à laisser leur dossier dans le carton ou les guinéens à faire la même chose. Nous pensons qu'en nous concertant, nous pouvons arriver à une formule qui fasse que les sénégalais et les guinéens ensemble aboutissent à un compromis sauvegardant les intérêts mutuels de ces deux pays.

Puisqu'il faut le dire, on a essayé de nous mettre en concurrence sur le marbre notamment sur le marché international du financement, pour dire que le projet sénégalais est ceci, et cela par rapport à celui de la Guinée ou que MIFERGUI a un projet qui est ceci ou cela par rapport au nôtre. Donc, voilà, vous voyez que j'ai beaucoup parlé sur MIFERSO pour ne pas finalement donner une chose concrète, et cela est lié à la qualité du dossier. C'est un dossier que nous allons donc continuer à suivre avec l'espoir qu'il pourra aboutir comme le souhaitent le Chef de l'Etat et le gouvernement.

.../...

Vous avez aussi parlé d'énergie domestique. Elle est assez importante pour la SENELEC. Nous avons l'énergie industrielle et l'énergie domestique, il est certain que si la baisse doit intervenir comme nous l'espérons, là aussi je dois vous dire que nous travaillons à la question et nous ne sommes pas seuls. Cela fait partie du genre de mesures que nous ne pouvons pas décréter de façon unilatérale, c'est-à-dire sans concertations avec certains de nos partenaires dans la gestion des affaires de l'Etat du Sénégal. Parce qu'une baisse importante entraînerait une moins-value au niveau du budget et par conséquent, poserait un certain problème au niveau de la couverture de certaines charges publiques. De sorte que l'affaire doit être dosée de façon telle que, soit grâce à des recettes de substitution, soit grâce à une autre solution que l'on ne règle pas un problème en en créant un autre plus sérieux pour la nation sénégalaise. Parce que la couverture des charges publiques est moins importante que le reste.

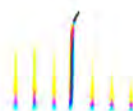
Ensuite, vous avez parlé du dock flottant, Monsieur le député. Honorable député, l'affaire du dock flottant est une affaire que nous suivons avec beaucoup d'intérêt au niveau du gouvernement du Sénégal. Est-ce que Dakar-Marine peut fonctionner utilement sans son dock flottant ? Est-ce qu'on peut retirer le dock flottant, le privatiser et remoduler Dakar-Marine pour livrer cette structure à un autre type de fonctionnement ? Ce sont là autant de questions que se posent les pouvoirs publics, sur lesquelles je m'empresse de vous dire aucune solution définitive n'a été arrêtée encore par le Chef de l'Etat. J'ai lu dans la presse comme vous-mêmes, beaucoup de spéculations et de supputations, sur l'avenir que l'on serait en train de préparer pour Dakar-Marine.

J'ai été le premier en tant que ministre de tutelle à regretter qu'un rapport soit livré à la presse et que de ce fait on conduise l'opion à considérer qu'il y a un problème entre les pouvoirs publics et Dakar-Marine. Je ne sache pas qu'il y en ait, je n'ai pas été informé du problème qu'il y aurait entre les travailleurs de Dakar-Marine, sa direction générale et les pouvoirs

* publics de ce pays. Un rapport a été introduit auprès du Chef de l'Etat, qui a demandé qu'il soit étudié. Mais avant même qu'une décision ait été arrêtée par la présidence, on le retrouve partout dans la presse indépendante dans la rue avec des appels au secours lancés en direction de l'opinion, comme si le Gouvernement avait déjà arrêté une décision. Je suis le Ministre de tutelle de Dakar-Marine, je puis vous dire que le Chef de l'Etat ne m'a donné aucune directive particulièrement dans le sens de ce qu'on a vu écrire dans la presse indépendante ou dans certains journaux. Je crois que le Chef de l'Etat et son Gouvernement comme ils l'ont toujours fait, prendront la décision appropriée, du reste un groupe a été créé sous l'égide du secteur parapublic, de la délégation au secteur parapublic pour étudier ce rapport et proposer une solution au chef de l'Etat. Je crois que Monsieur l'honorable député vous me donnerez l'occasion de faire une réponse globale à tous ceux qui se sont émus des décisions ou même du mauvais coup que l'Etat serait entrain de préparer contre Dakar-Marine.

Je ne vois pas pourquoi Dakar-Marine qui est un démembrement de l'Etat serait devenu un enfant si encombrant qu'il faille lui préparer un mauvais coup. Si le Chef de l'Etat et le Gouvernement ont une opinion sur Dakar-Marine, celle-là, a besoin d'être éclairée par les techniciens et les experts. Je crois que c'est la raison pour laquelle il a été mis sur pied un groupe de travail qui avant longtemps va permettre au Chef de l'Etat d'arrêter sa décision. J'ignore ce qu'elle sera, mais il est certain qu'à l'instar de toutes celles que le Chef de l'Etat a toujours arrêtées dans ce pays, cette dernière-là sera inspirée par l'intérêt national, incontestablement. Donc je ne peux pas vous dire si le dock flottant va être livré à des privés.

Plusieurs scénarios ont été envisagés pour Dakar-Marine avant même le dépôt du rapport de la commission de vérification. Et parmi eux, il y avait un qui suggérerait privatiser le dock flottant



ainsi de suite. Beaucoup d'idées en tout cas ont circulé dans le tunnel pour aller alimenter l'information des pouvoirs publics et je dois dire que jusqu'à maintenant, à moins que je sois mal informé, ce que je ne crois pas que ce soit le cas, je ne sache pas qu'une décision quelconque ait été arrêtée dans ce sens ou dans un autre. Une décision va intervenir

peut-être même avant longtemps, mais en tout cas, jusqu'à ce jour, il m'est impossible de vous dire ce que le Chef de l'Etat envisage de faire à propos de Dakar-Marine. C'est un outil de travail utile, nous saluons les efforts de la direction générale et de l'ensemble de l'équipe en place pour gérer Dakar-Marine au mieux des intérêts du pays. Mais on ne peut pas faire l'insulte à sa direction et à l'ensemble de son équipe de ne pas leur faire croire que cette direction et ses collaborateurs sont davantage que l'Etat, soucieux de l'utilité de Dakar-Marine dans la nation sénégalaise. Je crois que c'est l'Etat qui a créé D.M. qui a eu cette idée généreuse que représente D.M. et cet Etat là doit apporter son soutien à sa direction générale et à ses travailleurs. C'est ce que je fais constamment au nom du Chef de l'Etat et du Gouvernement et si demain des mesures nouvelles devraient intervenir, ce serait dans le même esprit. Je vais aller vite maintenant à propos des questions posées par l'honorable député Emmanuel Sobel DIOUF. Pour tout d'abord, lui dire que MALICOUNDA est l'ensemble des structures non encore touchées, dans la petite côte. Nous avons déjà fait comme vous l'avez dit, de bonnes réalisations dans la petite côte, et nous avons des opérations qui bougent et qui avant longtemps, vont permettre de nouvelles réalisations. Quant aux trois unités installées côte à côte à Fadhiout, pour la fabrication de glace, je voudrais dire à l'honorable député que je prends note des éléments qu'il m'a ainsi fournis et que je vais voir avec mon collègue des Ressources animales. Il y a un comité national du froid qui autorise l'implantation de ces unités, il est évident qu'en régime de libéralisme, tel que nous appliquons actuellement notre politique économique, si on ne se montre pas assez vigilant, on pourrait arriver effectivement, à l'émiettement de la demande à cause d'une inflation de l'offre. Je crois que c'est ce qui s'est passé dans cette localité avec les trois unités implantées, les populations des deux localités se trouvent en présence d'une offre plus forte que la demande et il est certain que dans une telle situation, personne n'est gagnant. Je ne puis pas vous donner une réponse meilleure que celle-là puisque c'est une affaire qui n'est pas de mon ressort direct. Mais je vous

.../...

promets en tout cas de m'y intéresser. L'honorable député Seynabou CISSE a parlé du réseau électrique de Kaolack. Effectivement, pour Kaolack, il y a deux aspects qu'il faut noter, Madame l'honorable député. Le premier, c'est l'aspect marché et dépouillement. Vous avez les correspondances adressées à mon département et à ma direction de l'énergie pour demander la participation de représentant de la commune au dépouillement du marché lance pour l'électrification de Kaolack. Je voudrais vous signaler que la composition de la commission de dépouillement est arrêtée par décret et que malheureusement, il n'est pas facile d'adjoindre un élément non prévu à une commission. Ceci dit, si j'avais été directement informé de la question, j'aurais peut-être négocié pour que votre représentant puisse assister comme observateur de manière à aider la commission à avoir le cas échéant, un meilleur éclairage sur les intentions de la municipalité de Kaolack. Et peut-être même, aider la commission à faire un choix mieux cadré à vos besoins. Vous en tant que municipalité et les populations de Kaolack en tant que telles. Je note la question, la prochaine fois, je souhaite être directement impliqué ou mon directeur de cabinet. Il y a l'aspect maintenant réalisation, je crois que maintenant tout est réglé du point de vue marché si mes informations sont correctes. On devrait pouvoir aller plus vite puisque les 60 millions qui ont été inscrits sont disponibles. L'entrepreneur a été choisi par la commission. Je regrette que ce dossier ait beaucoup traîné. Souvent, j'ai essayé de faire en sorte que cela sorte rapidement, mais, les opérations du marché ne sont pas faciles à mettre en oeuvre. Je note qu'il est impératif que je mette la main à la pâte. Je vous promets de le faire en sortant de l'Assemblée. Le directeur de l'énergie est là et tout à l'heure nous aurons un aparté autour de cette affaire.

L'honorable député Gallo NGUER m'a envoyé une lettre, donnant la liste des abonnés potentiels de certaines localités pour justifier la nécessité du courant dans ces zones-là. J'en ai pris bonne note. Je souhaite du reste que cette pratique soit suivie par certains de nos compatriotes du Sud du pays, où il a été installé deux ou trois centrales qui n'arrivent pas à fonctionner depuis de nombreuses années, faute d'expression d'une demande de consommation

de courant. J'espère qu'avant longtemps, ce problème sera réglé. Je me propose du reste d'envoyer une mission dans ces localités-là pour voir ce qu'il faut réellement faire pour faire fonctionner ces centrales. Souvent, il est invoqué une question de prix du courant, mais nous ne pouvons pas en avoir un pour le Nord et un pour le Sud. Le prix du courant est national et c'est vrai qu'il y a une disparité de revenu nationalement parlant, mais la SENELEC ne peut pas avoir deux ou trois catégories de prix. Au-delà du problème de prix, il y a certainement quelque chose qu'on pourrait faire ou peut-être créer une propension à consommer l'électricité dans ces zones là et partant, aider la SENELEC à rentrer dans les fonds qu'elle exposerait en faisant fonctionner ces centrales car on ne peut pas demander à la SENELEC qui est une entreprise assujettie à la rentabilité d'investir des fonds pour faire tourner une centrale alors qu'aucune demande ne se serait manifestée pour justement lui permettre de générer des recettes et niveler progressivement les charges qui seraient liées à ces opérations de fonctionnement.

Donc je profite de cette question là posée par Gallo NGUER pour justement lancer un appel en direction des honorables parlementaires originaires des localités concernées. Je suis prêt à les recevoir soit en groupe, soit individuellement pour qu'ensemble, entourés de mes collaborateurs nous voyions les véritables problèmes qui se posent. Si je suis mal informé, s'il y a des éléments qu'ils peuvent me donner pour améliorer mes informations, je leur offre ma bonne volonté et ma détermination pour trouver avec eux des solutions qui mettraient tout le monde à l'aise parce que les pouvoirs publics ne sont pas à l'aise. Nous avons obtenu des bailleurs de fonds ou parfois fait des sacrifices au travers de nos maigres ressources budgétaires pour implanter ces centrales. Si elles ne fonctionnent pas, vous qui êtes les représentants du peuple êtes aussi embêtés que les pouvoirs publics parce qu'elles sont portées à bout de bras par la Nation sans aucune utilité pratique ni professionnelle. Donc je suis prêt à les recevoir et ensemble, entourés de mes collaborateurs à chercher avec eux des solutions qui encore une fois mettraient tout le monde à l'aise et ces dernières là, nous les mettrions ensemble en oeuvre après en avoir convenu.

L'artisanat a été la deuxième question posée par l'honorable parlementaire Gallo NGUER qui a souhaité que notre département puisse installer une salle d'exposition en centre ville à Thiès..Je note la question, je verrai avec la chambre des métiers et la direction de l'artisanat. Je puis dire que si une telle entreprise était rendue possible, elle porterait des fruits positifs non seulement pour les artisans mais pour l'économie nationale , puisque il va de soi que si l'on donnait aux artisans la possibilité d'une meilleure localisation, le fruit de leurs efforts se commercialiserait mieux. Et partant , les effets de telles situations sur leur propre revenu et sur l'économie nationale ne seraient que positifs. C'est certain, donc je note la question ; je la ferai voir par mes collaborateurs et j'espère que nous pourrons vous donner satisfaction. Vous avez demandé aussi ou en était-on avec la recherche pétrolière. Cette question a été posée par d'autres honorables parlementaires. La réponse que je vais vous donner là vaudra pour tout le monde sauf si les honorables parlementaires me trouvaient incomplet auquel cas, Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je tâcherai de me montrer plus complet, si je dispose d'éléments complémentaires. Je voudrais dire que le Sénégal fait de son mieux pour que ses convictions et les faits se couplent avantageusement. Les convictions du Sénégal sont que nous avons du pétrole quelque part, mais jusqu'à présent on ne voit rien. Nous sommes en train de nous battre pour élever nos convictions au niveau des faits et pour cela, de nombreux contacts sont pris ici et là pour faire en sorte que des spécialistes viennent nous aider dans nos opérations de prospection. Je m'empresse de rappeler que nous avons PETROSEN qui est une société nationale de pétrole pour le Sénégal et qui a reçu mission d'organiser avec la collaboration de la direction des mines et de la géologie, les opérations de recherche, de prospection, et même celles de promotion des dossiers qui seraient bouclés avec des indices suffisamment attractifs. Aujourd'hui, nous pouvons dire que dans la zone de Diamniadio, à l'heure qu'il est, c'est une société britannique qui s'est associée avec PETROSEN et Djily MBAYE, nous avons tenté quelques opérations au niveau de 3 à 4 puits autour de la recherche du gaz et du pétrole. Dans un premier temps, nous

avons sorti du gaz que nous avons pipe-liner en direction de la SENELEC et nous avons aussi pu sortir quelques briques de pétrole en quantité très limitée que nous avons fait traiter au niveau de la SAR. Malheureusement, le caractère insignifiant des éléments réunis fait qu'on ne peut pas réellement parler des découvertes de quoi que ce soit parce qu'au stade actuel des choses, rien encore d'utile ne peut être révélé au peuple sénégalais. Cependant, les opérations se poursuivent dans cette zone là. Les spécialistes soutiennent qu'il y a ^{quelque} part du pétrole dans ce lieu. Dans les mois à venir, ceci grâce à un contrat que je viens de signer avec un groupe américano-canadien, une prospection va commencer au large de Rufisque en mer, à partir d'un indice selon les spécialistes, significatifs et il faut prier tous ensemble pour que les efforts qui vont être fournis à ce niveau là permettent de découvrir quelque chose. Je m'empresse de dire que découvrir du pétrole n'est pas facile, puisque vous pouvez forer 20, 30 puits sans rien trouver. Un forage coûte des millions. Notre compatriote Djily MBAYE qui a tenté une opération dans le Louga a dépensé une somme assez importante que je ne puis révéler devant l'Assemblée parce qu'il s'agit d'une opération privée.

Il était convaincu qu'il y avait du pétrole dans cette localité, les indices rendus évidents semblaient parler un langage un peu plus mitigé mais certains spécialistes avaient affirmé qu'il y avait une probabilité très forte à trouver du pétrole dans cette localité là. Mais si Djily n'a rien trouvé, par contre il a réuni un dossier technique qui va lui permettre d'avancer avantageusement dans la zone, dans le cadre de la poursuite de ses opérations de recherches. Et il n'est pas interdit de penser, même d'espérer que la SAIN puisse trouver du pétrole dans le Louga avant longtemps.

Nous avons aussi en Casamance, dans une localité bordant la Gambie, une zone frontalière avec la Gambie, découvert une zone multi-puits où d'après les indices qui ont été déterminés par les spécialistes, il y aurait des éléments de probabilité assez importants en territoire sénégalais et en territoire gambien. Nous avons décidé de nous

associer avec nos amis gambiens pour faire une promotion commune sur le marché international de manière à dériver les opérateurs pétroliers à venir faire, j'allais dire de la loterie dans cette zone là. Les dossiers techniques sont en cours d'être complètement ficelés, qui vont être présentés sur le marché international du pétrole pour convaincre les grandes compagnies à venir, voir avec nous la possibilité de faire quelque chose.

Je voudrais donc m'en arrêter là, en ce qui concerne le pétrole, j'aurais pu parler des efforts fournis du côté de la Casamance dans ses zones frontalières, efforts qui ont été suspendus en raison des difficultés que vous connaissez. Nous attendons toujours la sentence arbitrale pour savoir de quel côté se trouve le bon droit. Dans cette zone là en particulier, d'après les dires des spécialistes, les indices seraient suffisamment tenus pour justifier que l'on puisse dire qu'il y a du pétrole là-bas. Mais encore une fois, je rappellerais ce qui s'est passé à Kafountine où pendant ~~longtemps~~, on nous a fait croire qu'il y avait du pétrole. Les spécialistes sont venus, ils ont fait un forage et sont descendus le plus bas possible, sans trouver des éléments significatifs. Je voudrais avoir l'honnêteté ici de pousser la vérité jusqu'à dire que pour certains spécialistes, si on avait poussé un peu plus on aurait trouvé du pétrole, mais les financiers à l'époque avaient dit que le budget mis en place pour l'opération étant épuisé, il n'y avait guère de possibilité d'aller encore plus bas. Donc, le trou a été refermé et l'équipe demantelée.

Monsieur l'honorable parlementaire, je voudrais encore une fois répéter que les efforts que le Chef de l'Etat et son Gouvernement font en ce moment en direction du pétrole peuvent se résumer en un mot ou deux : se battre pour hisser nos convictions au niveau des faits. MIFERSO : vous avez posé la question, j'ai déjà répondu. Les Phosphates de Sémé, oui nous avons des phosphates de très grande qualité dans le Matam. Mais comme le fer du Sénégal Oriental

Ces phosphates sont pour le moment victimes de leur enclavement. Matam étant une zone enclavée par rapport à Dakar ou aux grands réseaux d'évacuation. Aujourd'hui, la mise en oeuvre de ce projet nous pose beaucoup de problèmes. Cependant, je puis vous donner l'assurance que nous ne nous décourageons pas pour autant nous nous battons au niveau du Gouvernement pour trouver des partenaires pour ce projet.

Je viens de prendre la décision de créer un véritable projet pour justement créer une plus grande implication en faveur des phosphates de Sémé, des ICS, des phosphates de Taïba et peut-être ceux de Thiès et éventuellement encore des privés. Nous allons en tout cas faire en sorte qu'il soit créé ce projet qui servira à nouer des contacts, essayer d'expliquer aux contacts extérieurs l'existence de ces phosphates de qualité. Et si demain on trouvait des intérêts puissants capables de venir à nos côtés, nous aider à faire cette valorisation des phosphates de Matam, à ce moment là on irait un peu plus en avant et peut-être carrément dans la mise en oeuvre. Mais pour l'heure nous sommes obligés de faire attention, on ne peut pas foncer tête baissée quand bien même le monde entier est d'accord que les phosphates de Matam sont d'une qualité exceptionnelle.

L'honorable député Laye DIOP DIATTA a posé le problème de l'usine de fruits de Casamance, je dois tout d'abord dire que le Chef de l'Etat m'a donné comme consigne de faire tout ce qui est possible pour que cette usine de jus de fruits voit le jour et il a ajouté le plus tôt serait le mieux. Et depuis que j'ai reçu ces consignes qui sont venues mes convictions personnelles sur l'intérêt et l'utilité de cette usine de jus de fruits, je me bats tous azimuts pour trouver des partenaires sérieux. Je sais qu'à l'heure actuelle, un projet est en cours, étudié par la Sonepi et envoyé à une des banques de la place qui, en principe doit l'envoyer à une autre se trouvant à l'extérieur pour chercher le financement. Mais l'intention du Gouvernement est de faire quelque chose de très important et peut-être arriver à une intégration de ce projet qui circule dans un autre plus vaste qui impliquerait des gens ayant une propension financière plus importante que ceux qui aujourd'hui sont autour du premier projet. L'un n'exclut pas l'autre, je pense qu'on peut faire un mariage des intérêts qui fasse en sorte que sous l'égide des pouvoirs publics, des privés puissent s'organiser, des privés sénégalais et internationaux puissent s'organiser autour de ce projet. Il faudrait le dire avec moi, avec beaucoup de prudence parce que comme Miferso, ce projet est une vieille affaire. Un de nos compatriotes a tenu ce gros dossier pendant de nombreuses années et c'est avec surprise d'ailleurs qu'un jour j'appris que le projet n'a pas été

réalisé par lui alors qu'au départ toutes les conditions semblaient réunies pour qu'il puisse le faire. Il est également souhaité par l'honorable député Laye DIOP DIATTA , la baisse du prix de l'électricité. Je crois que vous rejoignez par là le Gouvernement dans ses préoccupations du moment.

Nous sommes persuadés que non seulement l'électricité domestique doit être baissée, devrait être baissée pour alléger les contraintes du Sénégalais mais que l'électricité industrielle elle même devrait baisser, mais dans quelle proportion? Voilà ce qui reste à déterminer pour permettre à l'industrie et aux opérations de développement en général de se trouver dans une meilleure posture face à la pression du coût de l'électricité. Donc pour votre idée je vous encourage à persévérer dans cette conviction que le courant doit être baissé tout en vous signalant qu'au niveau du Gouvernement déjà, le train est en marche.

L'électrification de Pikine a fait l'objet d'une question de l'honorable député Camara. Je voudrais lui dire qu'au niveau de mon département, cette année, nous avons mis presque un milliards à la disposition de Dakar mais sa triple composante : la Commune de Dakar, celle de Pikine-Guédiawaye et la Commune de Rufisque-Bargny. Si on totalise les fonds que le fonds national de l'énergie a décidé d'affecter à l'électrification de Dakar, c'est plus du milliard de francs CFA que nous aurons dégagé.

Je vais présider personnellement le comité national de l'énergie, pour tenir compte de la nécessité de répondre à l'appel de la situation dans la région du Cap-Vert où certaines zones sont obscures et donnant par là, l'occasion à de mauvais esprits de pouvoir commettre des actes d'infortune contre nos braves populations. Pour cette raison là, et pour d'autres j'ai mis l'accent cette année sur la région de Dakar. Je voudrais signaler que l'année dernière déjà on avait mis en place une prévision de près de 900 millions de francs CFA, toujours en faveur de la région du Cap-Vert pour faciliter vos opérations d'électrification. Donc, pour Pikine-Guédiawaye, selon notre entendement des choses, l'ensemble des besoins d'électrification sont imputables dans cette enveloppe que nous avons cru devoir mettre à la disposition de la région.

La communauté urbaine de Dakar a d'ailleurs fait un bon programme d'électrification des villages traditionnels et pour mettre les municipalités à l'aise, nous avons mis les moyens directement à leurs dispositions, de façon qu'au-delà des villages traditionnels, ou en couplant leurs actions aux efforts fournis par la communauté rurale au niveau de ces zones, on arrive à un résultat total et satisfaisant dans la région de Dakar prise en tant qu'entité. Si mes informations sont exactes les municipalités concernées.

sont en train de faire bon usage de ces moyens mis à leur disposition. En tout cas, j'ai écrit à chaque maire pour annoncer la couleur, lui dire ce que nous avons mis à sa dispositions en l'invitant à prendre l'attache de mon directeur de l'énergie et de façon à ce que la machine puisse être lancée pour leur permettre de réaliser les opérations d'infrastructures électriques. Pour l'honorable député Amadou DIENG, j'ai noté ce qu'il a dit à propos de Darou-Mousty et Sagatta. Mon prédécesseur avait pris l'engagement de faire Sagatta après Darou-Mousty.

Je confirme cette décision, non seulement je la confirme mais je voudrais dire que le groupe qui est à Darou-Mousty sera transféré à Sagatta aussitôt les travaux de Darou-Mousty réalisés. Vous avez aussi parlé du dock flottant, je crois que la réponse je l'ai donné tout à l'heure sauf si vous pensez que je n'ai pas couvert l'ensemble de vos préoccupations. Je puis vous demander de considérer que j'ai répondu à cette question.

L'honorable député Papa KANE a posé la question du bureau de la SENELEC ce que nous pouvons faire pour vous donner satisfaction. Vous avez aussi parlé de la SOTEXKA dont les retombées ne profiteraient pas à Gossas. Je crois qu'il faudra qu'on se voie pour confronter nos éléments d'appréciation, parce que d'après ce que je sais de la situation, 60% des travailleurs sont originaires du département de Gossas. Il n'y a que les 40% qui se ventilent entre Kaolack et Fatick, mais encore une fois, c'est une question de statistique. Nous n'avons peut-être pas les mêmes statistiques mais je suis prêt à vous recevoir pour faire la comparaison. Je me tiens donc à votre disposition, Monsieur l'honorable député.

Les perspectives énergétiques au Sénégal, je vais vous rassurer, en vous disant ce que le Sénégal fait. C'est la revalorisation de toutes les filières énergétiques : l'énergie solaire ; l'énergie électrique et l'énergie éolienne. Tout ce qui est possible, donc disponible, le Sénégal s'empresse d'en rechercher la revalorisation. Si vous avez des idées précises sur la manière dont nous pourrions tirer meilleur avantage de ce que nous faisons, vos idées seront les bienvenues, soit à mon niveau, soit au niveau de mes collaborateurs. Par avance, je vous en remercie, pour toute contribution qu'il vous plairait de nous apporter à cet égard pour nous permettre d'organiser une meilleure valorisation de nos desseins sur le plan énergétique. L'honorable député Ndiack DIENG a également parlé d'électrification en citant Wack-Ngouna et Diquiraye. Je voudrais lui dire que toutes ces localités font partie de notre pipe line, des tranches qui avancent et pour lesquelles soit les études sont en cours soit que les financements

sont bouclés, soit qu'on recherche ces derniers. Mais vraiment cela fait partie de nos priorités, ceci d'autant plus que tout au tour, on a fait des réalisations dans le cadre de la première tranche et qu'il y a donc un phénomène de comparaison que les populations font. Nous en sommes conscients, il y a une pression psychologique qui pèse sur nous et nous en tiendrons compte pour essayer d'aller vite de façon à mettre tout le monde à l'aise vous y compris.

Le sucre et le ciment, équilibrer le sort des paysans par rapport aux conditions générales de prix. Disons que je note cette question, parce que le sucre et le ciment sont des business privés conventionalisés dans leurs rapports avec les pouvoirs publics. Un de nos honorables parlementaires d'ailleurs a posé la question des échéances de ces conventions et de ce que comptent faire les pouvoirs publics. Lorsque j'y arriverai, je lui donnerai ma réponse. Je dois dire qu'il n'est pas facile de gérer cette situation parce que si vous réglez un problème, vous en créez un autre. Il faut s'arranger qu'il y ait un équilibre entre les choses, mais j'ai noté cette question comme une question particulièrement intéressante et je la mettrai dans mon laboratoire avec mes collaborateurs pour voir ce que l'on peut tirer pour le plus grand bien de la Natoon.

L'honorable député SAKHO a posé la question de l'électrification de Sédhiou en comparant le Nord et le Sud. Je pense que comme on dit : comparaison n'est pas toujours raison, mais évidemment les éléments statistiques que vous avez avancés sont là on peut en faire ce que l'on veut. Ce que je puis vous dire c'est que les pouvoirs publics sont déterminés à faire en sorte que l'électricité rentre dans les foyers ou tout au moins soit à la portée de tous les foyers. Et donc que ce soit au Nord ou au Sud, aucun effort ne sera ménagé pour puiser aux trois sources de financement disponibles : le fonds national de l'énergie, le fonds préférentiel, le budget et les sources extérieures de financement, les moyens de faire en sorte que partout où besoin nous appelle, que nous tentions l'effort de répondre présent de façon à assurer aux braves populations de ce pays les conditions de meilleurs équilibres socio-économiques.

Quant à Sédhiou en particulier, les choses sont presque en voie de s'achever dans le boucllement pour faire en sorte que vos problèmes soient réglés, je ne veux pas rentrer dans les détails. L'honorable député-maire de Sédhiou a rappelé tout à l'heure ce que nous avons fait pour sa commune comme pour les autres municipalités, parce que, cette année, nous en avons arrosé pas mal de moyens ponctuels pour leur permettre de régler le problème de l'électrification. Il faut d'abord dire que ce problème est d'abord une affaire municipale, l'Etat intervient pour mettre des moyens à la disposition des municipalités afin de leur permettre de répondre à l'attente de leurs populations. Et pour Sédhiou, nous avons fait quelque chose à l'instar de ce que nous avons fait dans les autres localités programmées. Nous comptons pour le prochain exercice en programmer d'autres, ainsi de suite de

manière à permettre au plus grand nombre de communes possible de disposer du fonds national de l'énergie pour créer leurs infrastructures.

Je crois que l'honorable député Mamadou WADE est allé un peu dans la même direction que son collègue DIENG, des groupes électrogènes dans le village, cela a été bien noté. Le principe d'ailleurs c'est que chaque fois qu'on libère un groupe on l'affecte dans la localité, là où malheureusement on ne peut pas mettre le courant. Donc pour tous ces groupes là qui vont être libérés, nous ferons les transferts. Je crois que nous venons de le démontrer avec le groupe que nous avons transféré là où vous savez et dans les conditions que vous savez. Dans notre système, la logique interne va demeurer la règle d'or de transférer les groupes libérés dans les environs immédiats. On fera en sorte que les groupes n'aillent pas se balader loin pour créer une nouvelle frustration. Voilà.

L'honorable député BOYE a, après ses remerciements, souhaité le maintien des efforts que nous faisons en ce moment d'assistance à la communauté urbaine. Je crois que les éléments statistiques que j'ai fournis tout à l'heure, c'est ce que nous avons fait cette année en faveur de celle-ci, est une illustration de la volonté des pouvoirs publics de maintenir l'approche serrée avec les autorités municipales de la région de Dakar en particulier en direction de la gestion de leurs besoins d'électrification. Dakar c'est l'affaire de tout le monde, c'est la métropole nationale qui a donc tous les problèmes des métropoles. C'est la raison pour laquelle, je crois qu'il faut mettre un accent particulier sur Dakar dans tous les domaines de façon non seulement à aider les populations autochtones, mais également à mettre à l'aise nos compatriotes ruraux qui viennent n'est-ce pas à Dakar. Sièges des pouvoirs publics les premières secousses telluriques des situations difficiles, sonnent dans la région de Dakar. C'est la raison pour laquelle peut-être, que Dakar mérite un traitement particulier. En tout cas, c'est ce que nous faisons sans gêner outre mesure. Les aspirations des populations rurales tiennent compte de la nécessité de réserver à Dakar ce traitement particulier.

L'honorable député Sada DIA a posé des questions sur la recherche pétrolière, j'y ai déjà répondu. Le cas de figure de Djily MBAYE a été posé, je crois avoir donné des éléments d'appréciations sur la situation de la recherche que mène Djily MBAYE. Ce qui est une réponse en fait

.../...

qu'on peut comptabiliser à ce niveau là, honorable député Sada DIA. L'inégalité régionale, beaucoup de projets sont subordonnés à des projets majeurs, par exemple la route à MIFERSO , l'électrification à Manantali. Oui et non. Oui parce que si nous avons le financement, on fait tout de suite l'opération. Non, parce que si on l'a tout de suite, on fait l'opération. Oui, parce que dans certains cas de figure, il peut être plus aisé, plus indiqué, même plus facile de bénéficier de l'effet d'entraînement d'un grand projet. Lorsque par exemple MIFERSO va s'installer définitivement dans le Sénégal. Oriental, les routes qui seront nécessairement liées au projet vont se faire sans qu'on ait besoin de mobiliser un financement autonome pour faire les autres routes. Celles-ci vont être en quelque sorte des dimensions du projet global. L'électrification de Manantali, le coût de Manantali que nous allons partager avec nos frères maliens et mauritaniens : son transport au Sénégal est lié à une route qui va porter l'électricité et traverser de ce fait certains villages. Sans ce projet, il aurait fallu rechercher des financements pour justement organiser le transport de l'électricité vers ces villages là à partir peut-être de la centrale de Bel-Air ou d'une autre qu'on installerait de façon autonome ailleurs. Alors, je crois qu'il faut un peu tempérer le propos. On ne peut pas soutenir que de façon systématique les pouvoirs publics lient la réalisation de certaines infrastructures à la mise en oeuvre de tel ou tel projet. Mais qu'au fond, tirant l'avantage de l'existence de certains projets, le gouvernement caresse le dessein de faire d'une pierre deux coups. Je crois que les deux cas de figure que je viens de citer, Manantali et MIFERSO, c'est cela qu'il faut retenir comme vérité. Mais si d'aventure, il pouvait être possible d'avoir des ressources pour faire les routes de désenclavement ou pour tout de suite organiser la circulation de l'électricité avec un réseau de transport et de distribution en dehors de Manantali, croyez-le, le gouvernement l'aurait fait avec, vous le savez bien, beaucoup de plaisir.

Vous avez aussi parlé de la centrale de Bakel. Nous en avons parlé en son temps. En tout cas et finalement nous sommes en train d'étudier la possibilité de faire ce raccordement.

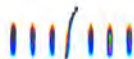
Les services techniques travaillent à la question. J'espère qu'en dernier ressort, il sera possible de vous donner satisfaction, Monsieur l'honorable député. Le marbre du Bel c'est une vieille affaire. Fidèle à la politique de désengagement, le gouvernement du Sénégal a laissé aux privés le soin de créer une société qui a l'avantage d'exister, le mérite d'avoir un dossier et qui a même pris des contacts avec les bailleurs de fonds. Ils sont en train d'examiner la requête introduite auprès d'eux. IL faut simplement regretter que les bailleurs de fonds traînent un peu la savate dans l'expression de leur position finale et caresser l'espoir que lorsque celle-ci sera connue, il sera possible n'est-ce pas de mettre en oeuvre ce dessein du gouvernement du Sénégal et des privés de voir le marbre du Bel exploité. C'est une richesse nationale, elle est là, elle est disponible et sa valorisation tarde à se faire. Et croyez le, en tant que Ministre responsable de ce secteur, je le regrette profondément. Je vais garder la question sous une vigilance particulière pour peut-être un peu entraîner du jus au niveau des privés et des bailleurs de fonds pour qu'on connaisse le dernier mot des financiers sollicités. Le courant continu, je note la question et je verrai avec mes collaborateurs ce qu'on peut faire. L'électrification de Kidira, je suis favorable, du reste, le dossier est fait. Nous sommes comme vous, Monsieur l'honorable député, convaincus que Kidira est un poste important et que nous devrions tout faire pour que cette localité soit en sorte que vos espoirs ne soient pas déçus à cet égard.

L'honorable député Birassi SOW a parlé du groupe de la SENELEC de Linguère, qui est en panne et de Dara qui ne disposerait pas de courant continu. Je crois savoir d'ailleurs que le groupe est réparé ou va l'être, mais nous avons noté la question et je verrai tout à l'heure avec le Directeur Général de la Sénélec. Je vais essayer de connaître les raisons pour lesquelles cette situation, n'est ce pas, semble durer si j'en juge par ce que vous en avez dit. Et nous tâcherons de faire en sorte que les dispositions nécessaires soient arrêtées et que cessent les inconvénients que fait peser cette panne sur la distribution de l'énergie dans

linguère. Quant à Dara, je verrai aussi avec la direction de l'énergie s'il y a un moyen d'arriver à une distribution de courant continu dans ce village pilote. Comme chacun le sait, c'est un village du Djoloff particulièrement important. Barkédji, pour le solaire, le souhait des populations d'utiliser le solaire, c'est exact que nous avons reçu des directives du Chef de l'Etat, mais ces dernières ont donné lieu à une étude terminée et nous sommes, je crois à deux pas d'une réalisation. Je vous demande simplement de tenir les braves populations de linguère sous votre coupole de façon à ce que mes services puissent terminer les derniers détails qu'ils sont entraînés de régler. Et j'espère qu'alors, il sera possible d'aller dans le sens des souhaits exprimés par les braves populations de linguère.

L'honorable député Fily SADIAKHOU a posé le problème de l'électrification de Kédougou et je voudrais lui dire qu'à l'instar de nombreuses communes du Sénégal, j'ai mis cinquante millions à la disposition de Kédougou pour son éclairage. Je crois qu'on en est au stade de l'appel d'offre donc régler en partie leurs problèmes. Je dis bien en partie parce que les problèmes de la gestion des besoins communaux n'est pas de dimensions uniques et mêmes dans le cadre d'une même dimension, il y a toujours des surdimensions qui sont difficiles à faire converger. En tout cas, nous avons réglé ces problèmes en partie et aux prochaines opérations budgétaires, nous tâcherons de faire en sorte que Kédougou puisse avoir un accroissement de moyens. L'honorable député Marcel BASSENE a estimé qu'il y avait une antinomie entre commerce et industrie ou à tout le moins, ce que nous faisons ici au Sénégal, dans le domaine de la gestion des deux secteurs, charriait beaucoup de contradictions. Il a en particulier, souligné le fait qu'à son avis, l'existence des deux ministères séparés du commerce et de l'industrie était la preuve que nous faisions une chose et son contraire. Il a pour tout dire indiqué que selon ses vues, le gouvernement du Sénégal, en tant que tel, n'aurait aucun intérêt à poursuivre l'industrialisation que dans la mesure où nous avons un marché extérieur pouvant approvisionner notre pays dans ses besoins de tout genre, et qu'il vaudrait mieux laisser l'extérieur, ouvrir pour nous les produits, de nos besoins.

Je ne voudrais pas commenter cette prise de position, mais tout simplement dire que les desseins du Sénégal n'ont jamais été de transformer notre pays en supermarché. Et si jamais on devait s'engager dans une telle politique, les premiers qu'on rencontrerait sur notre chemin, seraient les syndicats et les travailleurs parce que cela entraînerait la fermeture des usines et la suppression de nombreux emplois. Vous savez que la propension du commerce à créer des emplois est très faible par rapport à l'industrie. Si aujourd'hui notre politique d'industrialisation n'était pas ce qu'elle est, c'est-à-dire de plein fouet par les difficultés conjoncturelles et celles nées de l'application de certains principes que nous avons dégagés avec beaucoup de générosité et de conviction, pour aller dans le sens de notre choix de restructuration économique, et bien, c'est chaque année, des quantités industrielles d'emplois qui seraient nées de la gestion de notre secteur industriel. Ne serait-ce que sous cet aspect-là, il n'est pas souhaitable que notre pays soit transformé en supermarché. L'ensemble des effets qui se dégagent du tableau des échanges intersectoriels crée tout de suite la conviction que ce serait une erreur de renoncer à son industrialisation. Vous avez notamment l'agriculture, ce serait, quelles pénalités on mettrait à la charge du secteur agricole. Vous n'êtes pas sans savoir, honorables parlementaires que beaucoup de produits du primaire sont valorisés par le secondaire au niveau de l'industrie. Si on n'avait pas l'industrie, nombreux sont les produits qui, malheureusement trouveraient difficilement un chemin d'industrialisation à l'instar des fruits de Casamance qui pourrissent. Je pense que si c'est un modèle de société que nous propose l'honorable parlementaire, je le verrai en aparté pour lui demander d'y renoncer. Les déchets toxiques au Sénégal, est-ce qu'il y en a ? Nous avons un ministère chargé de la protection de la nature qui est très pointilleux sur cette politique d'environnement et de protection. J'ai à mon niveau la direction des mines et de la géologie qui a une division qui s'occupe aussi, d'une manière plus générale des problèmes de déchets industriels, de déchets tout court. Je ne puis pas vous dire avec une conviction établie que nous n'avons aucun déchet polluant au Sénégal. Mais



je n'ai pas été informé de l'existence de déchets polluants qui seraient de nature aussi toxiques que ceux dont l'entrée au Sénégal est, en principe, interdite.

La zone franche industrielle de Dakar, son existence correspondait à une très grande ambition basée sur l'idée de valoriser la position géographique de Dakar. Dakar est une ville placée au carrefour des grandes voies de navigation aérienne et maritime, à mi-chemin entre l'Europe, les Etats-unis et l'Amérique du Sud. Donc une excellente base d'exportation avec un des ports les plus modernes de la côte ouest africaine. On s'est dit au fond si on créait une zone franche industrielle de Dakar, pour peu que des conditions exorbitantes du droit commun sont offertes aux investisseurs potentiels, il n'est pas interdit de croire que de nombreuses initiatives viendront se valoriser au Sénégal, dans ce domaine soit pour transformer des produits originaires du pays, soit pour importer des composantes et les assembler pour aller servir les marchés extérieurs.

Le souci étant d'arriver à un meilleur coût de fabrication grâce aux avantages particuliers concédés par le statut de la zone et grâce au niveau des salaires et ainsi à proximité du marché. L'idée était que beaucoup d'entrepreneurs avaient des marchés en Afrique et étaient obligés d'exporter vers eux. Donc en leur donnant une base en Afrique, en leur permettant d'amener des produits semi-finis et de les finaliser au Sénégal, à deux pas de leurs marchés, on leur permet de fabriquer un produit T 40 % moins cher que si le produit en question était fabriqué dans une autre ambiance économique, étant donné que le marché est à côté et que Dakar a une bonne position géographique. On met cela sur la rampe de lancement et c'est vite parti pour satisfaire donc les besoins du marché qui se trouve dans le porte-feuille du ministère considéré. Cela c'était le principe. Sa mise en oeuvre a posé beaucoup de problèmes. Je crois que le Sénégal s'est battu pour convaincre le marché international d'investissement potentiel que son véhicule était bon. Il y en a qui sont venus observer le véhicule, ils l'ont bien testé, celui-ci leur a donné satisfaction et ils sont restés. Il y en a qui

après de nombreux contacts, on dit : nous avons encore des interrogations, nous allons donc continuer à garder le contact avec le Sénégal. Et si demain, les conditions nous permettaient de venir nous installer à Dakar, on le fera. Mais aujourd'hui, après tant d'années de fonctionnement de la zone, vous voulez savoir quels sont les entrepreneurs qui ont effectivement décidé d'utiliser la zone comme rampe de lancement pour produire et exporter.

L'honorable député Papa Alioune NDAO a souhaité qu'un accent particulier fût mis sur^{l'}assistance au monde rural dans la satisfaction de ses besoins d'électrification. Je pense que c'est chose faite. Nous allons cependant nous montrer beaucoup plus vigilants pour accroître le degré d'efficacité des actions que nous portons à ce niveau là. Les quartiers de Thiès qui seraient dans l'obscurité, oui ceci m'a été signalé et c'est la raison pour laquelle nous avons mis des moyens à la disposition de la commune, du conseil municipal de Thiès pour lui permettre justement de faire face aux besoins de la cause. Maintenant que les besoins ne couvrent pas tous les appels de la cause ça c'est une autre chose puisqu'il y a une programmation annuelle à T + 2. Nous pourrions augmenter les moyens de couverture des besoins de la cause pour faire en sorte que petit à petit, Thiès arrive à la totale couverture de ses besoins. Je pense d'ailleurs que ce qui vaut pour Thiès, l'est pour l'ensemble des capitales régionales, qui ont besoin vraiment de moyens pour sortir les populations de ces sous-métropoles de l'obscurité, parce que ~~ce~~ **sont des** lieux d'attroupements humains avec tout ce que cela peut comporter comme catégories humaines qui s'attroupent dans ces zones. Pour élever les gens au-dessus de certaines tentations, je crois que la lumière peut-être un élément politique assez avisé. Donc dans l'ensemble, c'est ce que nous allons faire en direction des capital Le redémarrage de la STS, je note la question et souhaite que l'honorable parlementaire en parle avec moi dans l'intimité de mon bureau parce que c'est un dossier très long à évoquer. L'honorable député Samba Laobé FALL a parlé d'électrification et d'industrialisation, je donne acte de ce qu'il a dit. Je crois que nous devons améliorer nos performances en matière d'électrification, notre industrialisation est un besoin et nous l'avons géré d'une certaine manière jusqu'à T, et à T + 1, nous avons changé de méthode. Avec la nouvelle politique industrielle, aujourd'hui, nous essayerons de faire passer notre performance à T + 2 avec une amélioration, liée à la nécessité de gérer les effets pervers observés dans le fonctionnement de notre appareil industriel à T+ 1. ET je crois que c'est tout à fait normal, il y va ainsi même de la vie des hommes.

L'honorable député Modou SARR a parlé des Parcelles Assainies pour leur électrification. Je voudrais bien lui dire que les moyens que le département a mis à la disposition de la commune de Pikine-Guédiawaye couvrent l'ensemble de ses besoins. Peut-être serait-il bon de se rapprocher du Maire de Pikine-Guédiawaye pour voir ce qu'il a arrêté comme programme. Et je note en tout cas qu'il est important que personnellement je le fasse pour voir comment il a programmé l'utilisation des fonds mis à sa disposition au titre de la commune. Car l'année dernière, nous avons mis les fonds à la disposition de la communauté urbaine. Mais lorsque j'ai senti que certains maires souhaitaient avoir des moyens d'actions plus directes, cette année, j'ai changé mon fusil d'épaule. J'ai donné aux municipalités, à la commune de Dakar, à celles de Pikine-Guédiawaye de Rufisque-Bargny en remettant les fonds directement aux maires. Ce qui est une manière pour moi d'affranchir le président de la communauté de certaines difficultés qui pourraient être liées à la façon dont lui peut croire utile d'établir une priorité, alors qu'au niveau des maires une autre expression de priorités existerait. Pour éviter donc de le mettre dans une position conflictuelle par rapport aux autres maires, j'ai préféré mettre l'enchère au niveau des municipalités. Donc, honorable député, si vous voyez votre maire, en lui répétant ce que je viens de dire là, il devrait pouvoir répondre à vos interrogations.

Le sucre moins dosé ? J'avoue que techniquement je ne suis pas armé pour vous répondre. J'ai demandé à un collègue si la CNTS avait procédé à des analyses plus poussées que nous pour arriver à cette conclusion, il n'a pas répondu à ma question. Mais si vous aviez des éléments à me donner je serais ravi de les avoir pour savoir comment on est arrivé à cette conclusion que le sucre est moins dosé.

Vous comprenez bien que je ne puis m'adresser à un entrepreneur pour lui dire que l'opinion publique dit que son sucre est moins dosé. Et s'il me dit comment ? En tout cas comme je n'ai pas encore d'éléments de comparaison, je vais attendre d'en recevoir pour pouvoir comparer et tirer une conclusion, peut-être que, cette dernière pourrait me conduire à interroger le principal ou les principaux intéressés.

L'honorable député Cora FALL a parlé de Bam dans le Sangalkam. Il a indiqué qu'il y a des poteaux qui sont dans la zone depuis longtemps. J'ai pris bonne note de cette affaire que mes services et moi, allons examiner, étudier très rapidement pour voir ce qu'il conviendrait de faire. Mais pour ce qui est de Bambilor en général, ou de tout ce qui vient de Sangalkam, je voudrais renvoyer la réponse à la communauté urbaine qui a reçu les moyens appropriés pour faire face aux besoins d'électrification de cette zone là.

L'honorable député Khaly SEYE a parlé de la centrale qui est en panne dans Dagana. Je crois qu'actuellement c'est un problème réglé, si mes informations sont exactes. Nous avons l'intention de changer le groupe qui est là-bas. Dagana du reste, dispose de trois groupes si mes informations sont exactes. J'ai demandé qu'on me note cette question et nous verrons s'il y a des mesures plus concrètes que celles que je viens de dire là, à promouvoir de façon à ce que vous soyez affranchis des difficultés que vous avez signalées tout à l'heure. Je voudrais vous demander de passer au bureau pour qu'on voie de façon plus rapprochée les problèmes que vous avez soulevés y compris la ligne Richard-Toll - Dagana qui est à l'étude en ce moment et je crois que l'étude est même très avancée.

L'honorable député Bèye BALDE a parlé de l'électrification dans le Vélingara, Kounkagné et Boncoto. Je crois que d'après ce que je sais, ces éléments sont dans nos pipes-lines et nous allons nous atteler à les résoudre dans les plus brefs délais.

L'honorable député Vincent MENDY a parlé de l'extension de l'électrification dans le département de Ziguinchor, en citant quelques villages pilotes. Je voudrais à lui aussi donner l'assurance que ces éléments sont dans nos pipes. Nous allons continuer à travailler pour une solution rapide. Nous tâcherons de faire en sorte que ces solutions jaillissent le plus rapidement possible.

L'honorable député Madame Fadiop Guèye SALL a emboîté le pas à votre collègue Khaly SEYE pour parler du Dagana, des coupures de courant et du groupe qui est faible par rapport à la demande. La question est notée et son interpellation sera examinée par mes collaborateurs. Nous veillerons à ce que les populations de Dagana soient affranchies des difficultés signalées.

La chambre des métiers, oui vous le savez, le gouvernement du Sénégal attache une grande importance à la réussite des chambres de métiers. Celle du fleuve, à Saint-Louis, ne peut pas faire exception. Nous avons réuni récemment un séminaire autour de l'organisation et du fonctionnement des chambres de métiers qui a donné l'occasion à de nombreux acteurs de la situation de s'exprimer, d'alimenter la corbeille à idées des pouvoirs publics. Des propositions ont été faites au Chef de l'Etat pour revigorer davantage l'action des chambres de métiers à travers les recherches de leurs universités et une meilleure gestion des atouts qu'elles représentent aussi bien pour les artisans que pour les pouvoirs publics et la politique économique nationale. Nous continuerons à les soutenir parce qu'elles correspondent à un besoin très important de valorisation de notre production artisanale, de mise en place d'une bonne politique de formation des artisans, des apprentis, et de facilitation pour l'accès aux grands marchés de consommation des produits artisanaux, et même intra muros. Il y a des initiatives qui pourraient être mises en oeuvre pour faciliter la consommation des produits artisanaux. Nous sommes en régime de désengagement de l'Etat, si bien que pour beaucoup de choses que l'Etat faisait naguère, aujourd'hui il accompagne seulement les efforts des artisans. Mais il existe encore des domaines où il doit nécessairement intervenir pour baliser l'action des chambres de métiers et des artisans eux-mêmes pour que cette action s'inscrive dans le cadre tracé par les pouvoirs publics. Voilà ce que je voudrais dire à l'honorable député concernant les chambres des métiers. Pour les phosphates de Semmé j'ai déjà répondu. Existe-t-il une main d'oeuvre qualifiée industrielle au Sénégal ? Je réponds "Oui", je pense qu'on n'a pas besoin de faire un développement à ce sujet. Nous en avons quand même une qui est très appréciée aux différents niveaux de la qualification professionnelle : de l'ingénieur à l'ouvrier spécialisé. Maintenant tout dépend de la technologie à manier. De toutes les façons, avec les formules de perfectionnement et de recyclage qui existent de nos jours, on peut passer d'un module à un autre sans encombre si peu qu'on soit doué d'un minimum d'intelligence. C'est le cas du Sénégalais en

Elles ne sont pas nombreuses malheureusement parce beaucoup de facteurs ont pesé sur l'évolution de la zone pour restreindre encore le nombre de celles qui participent de son existence. Je voudrais cependant dire que pour les pouvoirs publics sénégalais, la zone reste encore une idée généreuse qui peut beaucoup apporter à notre pays d'où les efforts que nous faisons en ce moment pour redimensionner cette idée par suite de cette conviction là. Le Chef de l'Etat a d'ailleurs décidé de présider prochainement un conseil interministériel sur la zone franche industrielle de Dakar pour remettre les organes de l'appareil en ordre et probablement graisser ou dégraisser un peu les choses et faire repartir le véhicule. Nous avons beaucoup confiance et beaucoup d'espoir en cette zone franche industrielle. Je suis persuadé que si les circonstances nous secondent et ^{que} certaines autres conditions ^{sont} réunies, elle pourra devenir un excellent véhicule, dont les résultats couplés avec ceux de la SONEPI, de la SODIDA et les autres structures à promouvoir dans d'autres régions du pays devraient normalement conduire le Sénégal à bâtir autour de sa politique industrielle de meilleurs atouts. C'est tout ce que je puis vous dire honorables députés sur la zone franche industrielle de Dakar. C'est donc une grande idée, elle n'est pas abandonnée bien au contraire. Les effets pervers qu'elle a charriés sont maintenant bien analysés et nous allons donc continuer à marcher tête haute face à une conjoncture qui n'est pas facile, mais résolus d'atteindre le plus grand nombre possible d'éléments intéressants sur le marché international de l'investissement potentiel. Voilà ce que je voulais dire à l'honorable parlementaire Marcel BASSENE.

L'honorable député Moussa SOW a parlé de l'électrification de Podor. Je pense que ce département, pour plusieurs raisons ne peut pas être en reste dans notre politique d'électrification. Et nous avons des projets réalisés dans cette zone, des projets qui sont soit en cours d'études soit envoyés à nos bailleurs de fonds pour essayer de nous aider à réaliser nos desseins. Je dois dire que parallèlement à ces opérations-là, de temps en temps, sur le fonds de préférence, il arrive au gouvernement du Sénégal de faire des interventions ponctuelles dans le département de Podor, pour faciliter ses besoins d'électrification.

Donc il ne faut pas avoir peur de la difficulté et ce que nous avons fait, n'est peut-être pas excellent, mais qu'est-ce qui est excellent dans la vie ? Cela dépend de la manière dont on apprécie les choses. Je pense que si on se contente de dire que tout ce qu'on fait est excellent, en ce moment là, on ne cherche pas à s'améliorer, ni à améliorer ce que l'on fait. Nous pensons que ce que nous avons fait jusqu'à maintenant est bon, bien qu'il y ait des problèmes. Ces derniers là, on les prend en compte et les gère pour améliorer la qualité de nos résultats.

L'artisanat aussi, je crois que j'ai déjà répondu à ce que vous avez dit, à savoir la nécessité d'aider les artisans. Je suis plus que jamais convaincu que si notre politique artisanal vient d'être portée à un haut niveau de réussite, les effets induits que cela entraînerait pour notre balance de paiement et la balance commerciale seraient considérables. Les pays maghrébins comme le Maroc et la Tunisie, jouent sur ce levier là pour entraîner des effets énormément positifs en faveur de leurs balances commerciales et des paiements. Et il n'est pas interdit de penser que dans un pays comme le Sénégal, dont les artisans font partie des plus habiles, des plus avisés possible, on puissent arriver à apporter des résultats aussi élogieux que ceux enregistrés par nos frères maghrébins.

Donc je souscris entièrement à la nécessité d'aider nos compatriotes. L'honorable Président Ousmane NGOM, a fait des observations sur la politique d'industrialisation. Evidemment je n'insisterai pas sur les remarques qu'il a faites sur les résultats de la NPI. Je pense que celle-ci a été bien étudiée, elle correspond à un besoin, c'est un ensemble d'une totalité qui est la politique d'ajustement structurel à moyen et à long terme. Elle n'a pas été constituée ex-nihilo.

A partir du moment où le Sénégal se trouvait confronté à des difficultés structurelles liées à un déficit permanent de la balance de ses échanges, il a été convenu que quelque chose devrait être fait. C'est donc en fonction de cette conviction et de cette nécessité que nous avons été amenés à mettre en place une politique destinée à refaire les bases de notre économie, autour d'éléments plus sains et plus durables. Et la nouvelle politique industrielle participe de cette volonté de créer des industries plus durables, en faveur de l'économie nationale.

Que maintenant dans son application elle ait charrié des difficultés, cela est autre chose, mais dans son principe, elle participe d'une idée très généreuse et très élevée de mettre l'économie sénégalaise à l'abri de certaines difficultés conjoncturelles. Elle a été conçue et appliquée pour elle et nous avons eu le courage de reconnaître non seulement ses effets pervers, mais également prenant le taureau par les cornes, nous avons pris la résolution de les gérer, et sans changer de cap, d'ajuster les éléments de la situation afin que le parcours connaisse moins de problèmes. A T+1, nous avons eu beaucoup de problèmes. En allant à T+2, nous pensons que le parcours que nous allons faire pour arriver à T+3 devrait être émaillé de moindres difficultés, de moindres problèmes pour notre tissu industriel, qui aujourd'hui a des pans entiers qui sont menacés. Mais il est certain qu'au départ, l'ambition des pouvoirs publics n'était pas de créer un phénomène de fissuration au niveau de notre tissu industriel. La cause et l'effet ne doivent pas être confondus et je crois que nous avons une situation qui est ^{en} face de nous : que ce soit la nouvelle politique agricole, que ce soit la nouvelle politique industrielle, que ce soit même la politique d'assainissement des finances publiques ou la politique de formation de l'investissement public. Tous ces éléments-là, chacun dans sa sphère, a évolué d'une certaine façon, en charriant certains problèmes et ces derniers dans un cas de figure sont moins importants que dans l'autre, mais le progrès se prouve en marchant. Je crois que le courage des pouvoirs publics sénégalais, c'est de reconnaître les nécessités. Ici, nous considérons qu'il est nécessaire d'améliorer la règle du jeu et nous sommes en train de prendre les dispositions nécessaires pour procéder à cette amélioration de la règle du jeu de façon à ce que le jeu continue en fonction du cap que nous avons tracé. Maintenant, chacun peut avoir l'économie, c'est une science, chacun peut avoir ses critères de jugement et sa manière de tirer les conclusions. Moi, la conclusion que je tire en tant que responsable de ce département, je dis que la nouvelle politique industrielle est à continuer mais de façon améliorée. Il faut que de plus en plus, on prenne davantage en charge les préoccupations des acteurs du secteur industriel. Que ce soit les porteurs de capitaux

ou les travailleurs, ils sont des aspirations qu'il faut essayer de greffer à celle de l'économie générale pour créer un ensemble beaucoup plus homogène et marcher donc dans cette direction de façon beaucoup plus satisfaisante. Dakar-Marine, j'y ai déjà répondu ; vous avez parlé d'un brevet décerné par des américains, oui, je vous ai vu avec un petit papier, que j'ai moi-même reçu, mais encore une fois, disons le tout net, il n'y a pas de problème Etat/Dakar-Marine parce que le second est un démembrement du premier. La commission de vérification a un rôle, dans ce pays, que chacun de nous connaît. Elle est allée à Dakar-Marine, y a fait un travail et l'opinion qu'elle a exprimée n'a pas été partagée par la direction générale de celle-là. Le Chef de l'Etat qui doit trancher ne l'a pas encore fait et voici que l'affaire est jetée dans la rue. On voit cela dans les journaux, moi-même ministre de tutelle, comme vous, j'é vois ça dans la presse, je me demande qui l'a jeté dans la rue comme si on voulait, à partir de là, amener le Chef de l'Etat à prendre une décision déterminée. Si aujourd'hui on crée une situation difficile ou bien le Chef de l'Etat désavoue la commission, c'est Dakar-Marine qui criera que nous avons triomphé ou si c'est cette dernière qui est désavouée, à ce moment-là, c'est la commission qui aura à crier : nous avons gagné. alors que le problème ne se pose pas en ces termes là. C'est simplement une opinion qui a été exprimée par une structure dont la compétence est de faire ce genre de travail. Je ne sache pas que le soit prisonnier de quelques structures que ce soient dans ce pays, tout c'est le Chef de l'Etat. Il m'arrive moi que des collaborateurs me proposent une solution appropriée, mais que je juge inopportune, parce que quand même, l'exercice de certaines prérogatives de puissance publique nécessite une notion de discrétion. Le pouvoir discrétionnaire. Il y a également la mission d'opportunité, le monde n'est pas placé au stade où il doit apprécier le pouvoir d'opportunité. Le Chef de l'Etat peut trouver opportun ou non de faire ceci ou cela ; je ne sache pas qu'il se soit prononcé. Si cela était fait, ce serait à l'insu. Or le Président Abdou DIOUF que vous connaissez, n'est pas du genre à mettre quelqu'un devant et à se prononcer derrière lui,

.../...

je ne l'ai pas connu comme tel. Alors je vois comme tout le monde cette prolifération d'opinions sur Dakar-Marine, on va faire ceci, on va faire cela. Mon expérience dans la gestion des affaires de l'Etat m'a conduit à rencontrer dans l'histoire de ce pays beaucoup d'opinions défavorables et émises sur des structures qui n'ont pas été suivies d'effet. Je crois que nombreux dans cette salle peuvent confirmer cela, je ne le dis pas pour autant que le Président va infirmer la démarche suggérée par la commission mais je n'ai aucun élément pour dire que le Président va confirmer, va mettre en oeuvre, ou approuver. Il a créé une commission. Il a demandé au délégué qui gère le secteur para-public de réunir un groupe inter-ministériel pour examiner le rapport de la commission à la lumière des observations formulées par Dakar-Marine. Mais je retrouve partout dans la presse une situation qui me laisse croire qu'il y a antagonisme entre Dakar-Marine et l'Etat. Personne ne fera dans ce pays, ce que personne n'a jamais fait, je crois qu'il faut que ce soit très clair. Pour moi, le jeu est très clair. Je n'ai pas vu un des patrons qui est dans cette affaire.

Honorable Président, j'espère que je vous ai convaincu.

Je vous ai enrichi. (applaudissements)

Alors, l'honorable député Khalifa SALL a aussi parlé de Dakar-Marine. Je crois qu'il a posé une pierre sur l'autre plateau de la balance pour équilibrer un peu le propos de l'honorable Président NGOM. Je lui fais la même réponse, je crois que franchement il n'y a pas péril en la demeure. Le Président Abdou DIOUF comme vous le connaissez, prend des décisions en toute sérénité. Une fois qu'il aura l'ensemble des éléments d'appréciation, il prendra une décision. Et le moment venu, il me demandera de l'appliquer et je l'appliquerai comme il l'aura arrêté. Je puis vous dire que je n'ai pas eu de conciliabules avec lui autour de ce qu'il conviendrait de faire, mes représentants qui sont allés siéger à la commission inter-ministérielle sont partis avec l'objectif particulière que d'examiner des éléments objectifs de la situation et de faire une proposition au Chef de l'Etat en fonction de l'intérêt national, parce qu'il ne faut pas voir qu'un aspect des choses. Je crois que là également, le jeu doit être très clair.

.../...

Le coût de l'électricité à baisser, je pense avoir déjà répondu à la question. Le contentieux entre la SENELEC et la municipalité : je note cette question, mais voulez-vous que nous en reparlions ailleurs qu'ici ? C'est la première fois que je suis informé de ce contentieux, si jamais on peut l'appeler ainsi. Il y a probablement des manières différentes d'apprécier la même chose. En tout cas, la vérité se trouve quelque part ou à votre niveau ou du côté de la SENELEC. Mais comme je ne suis pas armé pour dire qui la détient, je suis tout à fait disposé à m'investir dans sa recherche en vous recevant, en vous entendant puis en recevant le Directeur général de la SENELEC pour l'entendre. Et si un arbitrage est à faire, c'est avec plaisir que je vous le ferai dans l'intérêt de vos relations avec la municipalité parce que la Mairie de Dakar et la SENELEC sont quand même de gros partenaires.

La transformation des produits locaux oui, de toutes les façons vous savez que c'est un des choix du gouvernement du Sénégal que de faciliter leur valorisation.

Dans les activités promotionnelles que mène la SONEPI, la SODIDA, la zone franche et même les autres zones régionales de développement industriel, l'accent est toujours mis sur la valorisation de nos produits locaux. A l'époque j'avais même l'idée de créer des points francs, à l'instar de la Tunisie pour que des entrepreneurs extérieurs qui découvrirait des richesses nationales dans les localités à valoriser puissent bénéficier du même statut que la zone franche industrielle. Ce serait un microcosme d'avantages à créer sur des points précis autour desquels il y aurait des richesses nationales à exploiter. Je pense que les effets induits qui se dégagent de la valorisation de nos richesses nationales sont infiniment plus importants que ceux des produits dont les composants sont importés pour la réalisation du produit fini dans notre pays. Je pense que c'est quelque chose que le gouvernement du Sénégal a réglé bien avant moi.

L'honorable député Coumba BA a parlé des perspectives de l'électrification notamment de la poursuite des actions que nous menons au Sénégal Oriental, elle a souhaité aussi que les villages de culte à électrifier soient choisis de façon plus équilibrée. Je dois dire que jusqu'à présent je n'ai jamais choisi en fonction de nos critères d'électrification des villages de culte. Il y a que le fonds de bonification finance les opérations ponctuelles. Mais il arrive qu'effectivement des notabilités religieuses demandent au Président ou au Ministre du Développement industriel, et que le financement soit tiré de ce fonds préférentiel. Alors, une fois, deux fois, trois fois, cela donne l'image d'une opération montée pour des opérations de culte qu'il serait souhaitable d'électrifier. Faites-moi une lettre, vous êtes parlementaire éligible comme tout le monde à ce genre de chose et on verra comment programmer cela pour qu'il n'y ait pas de frustration parce que notre dessein n'est pas de financer les uns et de laisser les autres. Je pense que dans ce domaine là, il faudrait que nous nous efforçons de tenir la balance égale envers tout le monde. Même si nous avons des préférences, elles ne doivent pas être aussi affichées que paraît l'être la situation.

.../..

D'ailleurs celle-ci est tellement claire que vous devriez vous douter qu'il n'y a pas une main malicieuse derrière, il y a les faits qui se sont établis d'eux-mêmes, guidés par la main du hasard davantage que par la volonté de quelqu'un. Le hasard s'est établi tout seul, mais désormais, nous allons être vigilants. Nous allons mettre des garde-fous pour que celui-ci, même s'il venait à se manifester ne franchisse pas certaines limites parce que tel est le souhait.

L'honorable député Mata Sy DIALLO a établi une corrélation entre industrie et agriculture, en souhaitant que dans la gestion des deux politiques, le gouvernement fasse preuve d'un même degré de vigilance et d'efficacité, si j'ai bien compris. Je voudrais prendre acte de ses souhaits pour lui dire que pour autant que la dimension industrielle soit concernée, je m'engage devant elle à faire avec mes collaborateurs le maximum que nous pourrions pour améliorer nos résultats et aller dans le sens de ce qui a été souhaité tout à l'heure.

Le département de Kaffrine n'est pas industrialisé. Oui, je pense que la position géographique de Kaffrine et puis l'existence pour le moment non révélée de potentialités énormes exploitables dans cette zone en sont pour quelque chose. D'abord l'industrialisation, c'est l'initiative privée. Les options que nous avons arrêtées dans ce pays de désengagement de l'Etat font que l'initiative publique, de plus en plus, va céder le pas à l'initiative privée tout au moins dans les affaires rentables. Donc il n'est pas interdit de caresser le rêve qu'un jour, Kaffrine puisse devenir un pôle d'industrialisation, un pôle industriel. Mais pour l'instant, je suis d'accord avec vous qu'il faut qu'on reste vigilant, qu'on essaie de rechercher les éléments dans le Kaffrine, qui nous permettront de promouvoir une meilleure image du département auprès du marché national de l'industrie potentielle.

.../...

Résultats de l'ITA ? les résultats de l'ITA ne pas suffisamment exploités par l'industrie. C'est un fait ^{des} Et je dois vous dire que le Chef de l'Etat m'a donné/instru des formelles de tout faire pour intéresser davantage les hommes d'affaires sénégalais à la valorisation des résultats de parce qu'elle a réussi des choses fantastiques que malheureusement l'industrie nationale ne semble pas prendre en compte. Donc dans les jours à venir, cela fait partie des lignes de forces que nous allons mener pour convaincre les opérateurs économiques de chercher à exploiter les résultats de la recherche de l'ITA.

Electrification. Oui, bien sûr Kaffrine a un problème d'électrification. Nous avons transféré récemment le groupe de Nioro mais ce n'était pas dans un mauvais esprit. Nous l'avons fait pour aider à résoudre un problème de façon tout à fait transitoire d'ailleurs. Parce que la plupart des villages de Kaffrine sont inscrits dans un programme soit avec les allemands soit avec les danois. Ce sont des choses qui avancent normalement dans la pipe et avant longtemps je pense que nous allons vous ôter cet argument de pouvoir dire que Kaffrine n'est pas assez électrifié. Mais en attendant, nous avons quand même envoyé le groupe de Nioro, comme on dit (ouoloff). Je crois que nous avons fait ça simplement pour que vous sachiez ce que nous avons l'intention de faire en direction de Kaffrine. Ce qui surtout vers Kaffrine est quelque chose à l'image de ce que vous attendez des pouvoirs publics de ce pays. Et ce que je vous dis là, vous en verrez la preuve avant longtemps.

Monsieur l'honorable député Ibrahima SARR a parlé des difficultés de la pêche, liées au coût de l'énergie. La pêche a un tarif préférentiel pour le fuel avec beaucoup de problèmes. Pour l'énergie, il n'y a pas de tarif préférentiel que je sache. Je pense que cette question là, je dois la noter pour la regarder de plus près avec mes collaborateurs et au besoin, nous pourrions nous retrouver pour que je vous dise mon mot là-dessus. Puisque aujourd'hui je ne suis pas assez armé pour vous dire ce que nous pouvons faire pour faciliter au secteur de la pêche la consommation de l'énergie dans des conditions rentables.

Vous avez parlé de Sardinafrique, c'est un problème que je connais, vous savez que la Sénélec est une entreprise, elle a un contrat-plan avec le gouvernement du Sénégal. Au terme de ce contrat-plan, il y a trois obligations qui pèsent sur la Sénélec. La première obligation c'est celle de réhabilitation de son outil industriel et de son extension, on pourrait même ajouter l'obligation de rendre cet outil performant. La deuxième c'est celle d'organiser l'extension et la modernisation ou la réhabilitation du réseau de transport et de distribution de l'énergie. Enfin la troisième, c'est celle de la modernisation de l'outil de gestion de la structure. Chacune de ces obligations crée des charges pour la Sénélec qui est obligée, qui est liée au gouvernement du Sénégal par une obligation des résultats. A chaque niveau, il y a des obligations qui sont appréciables à temps convenu et de temps en temps, il y a des audits qui passent pour voir comment chacune de ces obligations est assumée par la Sénélec. Alors une entreprise placée dans une telle situation, a un rôle qui pourrait difficilement se concilier avec ce que certains souhaitent, à savoir la distribution de l'énergie sans contrepartie. Vous avez une entreprise qui a fonctionné depuis quelques années, elle a consommé du courant, elle est tombée en difficultés, monsieur un est venu, il a racheté l'entreprise et a dit : "moi je rachète une entreprise". Mais quand on la rachète, on la rachète avec son actif et son passif, il dit : "non, moi je prends son actif, le passif c'est l'affaire de la Sénélec. Mais si tout le monde fait ça l'entreprise de la Sénélec va fermer boutique. On dit très bien ce qu'on peut faire, on vous moratorise les créances de l'entrepreneur dont vous avez hérité l'actif, pour le passif on le met de côté. Moi j'ai racheté ça à tant et bien c'est terminé. De ce point de vue il a raison, en tant que gestionnaire, il a raison, il a racheté une affaire, il est tombé sur une belle occasion ou une opportunité qu'il a levée. Il est tout à fait normal qu'il se défende pour n'avoir à payer que les sous qu'il a dégagés pour racheter l'affaire. Mais du point de vue de la Sénélec vous conviendrez que l'entreprise puisse admettre que sa position soit normale qui consiste à dire "moi on me doit, il faut que quelqu'un me paye" ou le liquidateur me paie ou l'acheteur me paie ou alors le pouvoir public s'engage à payer en haut lieu et place du racheteur. Et qu'à la limite,

..../....

à l'extrême limite, je suis disposée à faire un moratoire au racheteur ou si ce dernier n'est pas celui qui doit payer, que quelque autre autorité ou source de Couverture de recouvrement de mes créances qu'on puisse me présenter, je suis prêt à faire à cette source un moratoire pour que vraiment échelonné sur une période, je puisse rentrer dans mes sous. C'est un problème qui se pose aujourd'hui avec Sardinafrik. Je regrette infiniment parce que celui qui l'a racheté c'est une personne que je connais et que j'aime beaucoup, j'aurais bien aimé pouvoir faire quelque chose mais je suis entre le marteau et l'enclume. Si je dis à la Sénélec de lui donner le courant coûte que coûte, il faudrait que je puisse dire à celle-là que ce faisant quelqu'un en aval va rembourser ce que Sardinafrik lui doit. Mais je ne peux pas dire à la Sénélec gommez cela purement et simplement ; considérez cela comme une opération de pure perte.

Malheureusement, cela ne fait pas partie de mes prérogatives parce que la tutelle n'est pas un pouvoir hiérarchique. J'ai un pouvoir hiérarchique direct sur les directeurs nationaux qui sont placés dans mon administration mais je n'ai pas de pouvoir hiérarchique sur les sociétés placées sous ma tutelle. Je crois que pour avoir géré pendant de nombreuses années, pour avoir toujours défendu l'idée que la tutelle n'est pas un pouvoir hiérarchique, je crois qu'il faudrait aujourd'hui que je sois logique avec moi-même et que je laisse les directeurs de société apprécier l'opportunité des décisions dans lesquelles ils s'engagent, parce qu'en fin de compte, ce sont eux qui sont directement concernés.

Moi, je ne pourrais leur taper dessus qu'en cas d'échec des initiatives qu'ils prennent mais si je me mets à leur place, alors je ne peux pas me taper dessus. C'est clair, voilà le problème de SARDINAFRIC, ce n'est pas un problème simple, tout le monde est mobilisé autour de la recherche d'une solution. Il faut espérer qu'elle sera trouvée du jour au lendemain. Je reconnais que si le racheteur est un peu embêté, je vous prie de croire que je suis encore plus embêté que lui, moi qui suis entre le marteau et l'enclume. Pour DAKAR-MARINE, je crois que la réponse que j'ai donnée vaut pour l'honorable député Ibrahima SARR.

L'honorable député Bara DIOUF a posé un débat sur la NPT. Je crois que la PNI, j'ai en partie d'ailleurs introduit mon propos dans ce débat en répondant un peu à l'honorable Président du Groupe Parlementaire du PDS. Mais je voudrais bien que les dimensions du débat soient ramenées à des proportions compatibles avec ce qui nous réunit ici aujourd'hui, en disant tout simplement qu'au fond, à partir du moment où le Sénégal s'est engagé dans la restructuration des bases de son économie, on a donc convenu d'agir sur plusieurs leviers dont celui de l'industrie et celui de l'agriculture. En matière industrielle, on visait essentiellement 4 outils d'intervention. Le 1er campe autour de l'Etat dont il a été décidé qu'il devra se retirer des initiatives qu'il porte dans le secteur industriel au profit du secteur privé. Donc parvenir à un désengagement et à une libéralisation de l'industrie et faire en sorte que, grâce à ce retrait, mais aussi grâce à une politique d'accroissement de la production industrielle et une politique de compétitivité du produit industriel

sénégalais sur les marchés intérieur et extérieur, on arrive justement à accroître le degré d'efficacité de cet outil dans la gamme des instruments à manipuler pour refaire les bases de notre économie nationale. Le 2ème concerne la structure du produit industriel. On s'est dit au fond, si on veut stimuler l'industrialisation, il faut mettre l'accent sur la valorisation des produits locaux. Donc favoriser au maximum dans la nouvelle structure du produit industriel ceux à haut coefficient de matières premières d'origine locale. Et essayer de faire en sorte que cet outil également participe, de manière efficace, à l'action d'ensemble à mener pour justement apporter la contribution du secteur industriel à la refonte et à l'amélioration des bases de notre économie nationale encore une fois, de manière durable. Et enfin, le 3ème : ce sont les sociétés du domaine industriel. Les transformer en centres de promotion industrielle de manière à ce que, grâce aux idées novatrices qu'elles vont diffuser sur le marché national de l'investissement potentiel, elles entraînent des initiatives intra-muros qui vont s'épanouir dans ces régions-là pour justement densifier notre tissu industriel national, et au besoin aussi si la SONEPT, la ZONE FRANCHE et même ces sociétés, arrivent à attirer des investissements extra-muros, essayer de les mettre en rapport avec ces sociétés de promotion industrielle régionale pour, justement, une plus grande régionalisation de nos tissus industriels nationaux. Ce sont les trois outils que nous avons principalement assis pour assurer la nouvelle politique industrielle. Maintenant, ce qui a été fait après, ce sont les mesures d'accompagnement, la réforme du code du travail, la libéralisation de celui du Commerce, ainsi de suite. C'est très long, Monsieur le Président, de rentrer dans les détails. Mais je suis tout à fait disposé à venir ici faire un exposé à retrouver l'honorable député Bara et à parler avec lui. Je suis à la disposition des parlementaires. Il suffit que vous éternuez, Messieurs les parlementaires pour que je m'enrhume. Je suis tout à fait disposé à venir ici faire un exposé plus détaillé sur les mobiles qui ont présidé à la création d'une nouvelle politique industrielle, les résultats qui sont enregistrés, les effets pervers enregistrés et la stratégie que nous sommes en train de mettre en place pour gérer ces effets pervers tout en maintenant le cap, pour faire en sorte que certaines sensibilités dont les besoins n'ont pas été intégrés dans les opérations de départ, puissent maintenant se trouver, de façon plus

confortable, dans l'action que nous menons pour fustement faire avancer la nouvelle politique industrielle dans une direction compatible avec les exigences de nos besoins et de la situation internationale.

Monsieur le Président, avec votre permission, je voudrais considérer que j'ai répondu à toutes les questions.

(Applaudissements des Députés P.S.)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Mes chers collègues, si vous n'avez pas d'objections. Il est 15 heures.

Je donne la parole à notre collègue Marcel BASSENE pour expliciter sa pensée, pour mieux se faire comprendre dans ce qu'il avait avancé tout à l'heure.

MONSIEUR MARCEL BASSENE

Pour l'industrialisation de ce pays, ce n'est pas un hasard si les pays les plus avancés sont aussi appelés pays industrialisés. Seulement, dans ce débat, il ne s'agit pas de déclarer sa foi ou ses convictions. Il s'agit d'analyser notre industrie nationale et de voir ses difficultés. Je n'ai pas voulu m'étendre sur les entraves à notre industrialisation, j'ai tout simplement pris le secteur commercial. J'ai dit que la politique et même les usages commerciaux dans notre pays, font que notre pays est envahi par le marché par des produits venant de l'extérieur et que ceci constituait un frein aussi à l'industrialisation. Je crois que c'était cela mon idée. A l'époque où l'industrialisation était une volonté de l'Etat, c'était déjà difficile, maintenant que c'est libéralisé, je crois que ce secteur va dépendre effectivement des intérêts commerciaux de par le monde. C'est-à-dire que ce n'est plus une volonté. Si aujourd'hui un industriel veut démanteler ce qui se trouve au Sénégal pour l'installer en Côte-d'Ivoire, nous n'y pouvons rien, et cela va dépendre du marché international et c'est pour cela, je pense, qu'il faut me comprendre. Je n'ai pas dit que c'était antinomique.

C'est-à-dire que les impératifs commerciaux sont souvent incompatibles avec les volontés des Etats, d'asseoir des industries nationales et ça, il faut le reconnaître.

Pouquoi BATA est partie ? ce n'est pas par manque de peaux au Sénégal, mais je crois que c'est par des impératifs, n'est-ce pas, commerciaux. D'autres industries vont partir et d'autres vont venir. Donc il y a un échange. Je suis pour l'industrialisation, mais malheureusement, ce n'est pas aussi facile que ça.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue, le Président Samba Laobé FALL.

MONSIEUR SAMBA LAOBE FALL

Monsieur le Président, je m'excuse, ce n'est pas pour intervenir. Je voudrais simplement que l'on s'en tienne au règlement intérieur, comme dit Ousmane NGOM, et ne pas permettre aux gens d'interrompre le Ministre pour faire des observations. Il faut qu'ils attendent qu'on leur donne d'abord la parole.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Le discussion générale est close.

Nous allons passer à l'examen du projet de budget chapitre par chapitre.

Monsieur le Rapporteur Général, vous avez la parole.

Monsieur Modou AMAR

CHAPITRE 441

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET DE L'ARTISANAT (personnel)

Dotations 1988-1989 204.962.000
Services votés.....242.211.000

TOTAL DU CHAPITRE 441.....242.211.000
contre 204.962.000 pour la gestion
en cours.

Monsieur le Président :

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 441
Je mets aux voix l'article (mettre le numéro)/
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté .

Monsieur Modou AMAR

CHAPITRE 442

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET DE L'ARTISANAT (Matériel)

Dotations 1988-1989.....78.109.000
Services votés 92.956.000

TOTAL DU CHAPITRE 442.....92.956.000
contre 78.109.000 en 1988-1989.

.../...

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 442 ?
Je mets aux voix l'article (mettre le numéro).
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur Modou AMAR

CHAPITRE 444

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET DE L'ARTISANAT (Transfert)

Dotations 1988-1989	467.699.000
Services votés	523.199.000
TOTAL DU CHAPITRE 444	<u>523.199.000</u>

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 444
Je mets aux voix l'article (mettre le numéro)
Quels sont ceux qui sont pour son adoption?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté .

- 4 -

Monsieur le Président

Je propose à l'Assemblée de suspendre la séance et de la reprendre à 17 heures, pour examiner le projet de loi du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Il n'y a pas d'observations ?
Il en est ainsi décidé.
La séance est suspendue.

R E P R

A N C E

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs, je reprends.

P R O J E T

D E L' U R B A N

MINISTÈRE

D' H A B I T A T

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

L'ordre du jour appelle l'ordre du jour de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Je vous prie

La parole est à la Commission des Finances et des Affai-

reprise.

du projet de budget du ministère de

page 151 du rapport.

porteur général de la Commis-